L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 OCTOBRE 1858.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Co.
IMPRIMEURS-PROPRIETAIRES:
[illegible] E. DUFOUR, [illegible] S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 11 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J Spear, montres en or, chaines, malles de voyage, etc., etc.
Par [illegible] & Lessmont—Linge fait, chemises.

LA VERITE A PROPOS DES CHEMINS DE FER.

Autant nous sommes disposé à confesser sans honte nos erreurs, quand nous nous trompons; autant nous croyons devoir attacher un certain prix à relever les faits qui se produisent à l'appui de nos prévisions.

Il s'agit ici d'économie industrielle, purement et simplement; nous n'invoquerons pas le don de prophétie que tant de gens se targuent de posséder en politique. Dans le cas que nous signalons, un peu de bon sens, l'examen attentif des faits, la connaissance de la langue des chiffres suffisent, et au delà, à éclairer l'opinion, et aident à pressentir l'avenir.

Nous avons, il y a peu de temps, fait une sombre prédiction, à l'endroit des chemins de fer, tant en Europe qu'en Amérique. Nous prévoyions le moment où ces entreprises, non seulement ne répondraient plus aux espérances de leurs fondateurs et actionnaires, pécuniairement parlant, mais où elles rencontreraient de la part du public une résistance difficile sinon impossible à vaincre, le jour où il s'agirait de faire appel à de nouveaux capitaux pour construire soit de nouvelles lignes, soit des embranchements.

Nous ne pensions pas être tout à fait si près de la vérité. Patience et, malheureusement, nos sinistres prédictions se réaliseront une à une; jusqu'à ce qu'arrive le dénouement que nous avons indiqué comme devant, fatalement, se produire; c'est à dire l'absorption par les gouvernements, des chemins de fer, déclarés: services publics et administrés comme tels, par les gouvernements.

La situation des chemins de fer est mauvaise en Angleterre, plus mauvaise que les apparences ne le laissent croire; nous en trouvons la preuve évidente si non dans les déclarations officielles des compagnies toujours portées, naturellement, à dissimuler le mal, du moins dans le cri de détresse qui vient de leur échapper. Voici les faits:

Les représentants de 18 compagnies de chemins de fer se sont réunis pour protester contre le système fatal de la concurrence entre elles; système qui les a conduites à abaisser au fur et à mesure leur prix, tant pour le transport des voyageurs que pour celui des marchandises, et au bout duquel chacun entrevoit la ruine.

Il y a dans l'énonciation de ce te plainte deux points d'une extrême gravité: 1o—pourquoi les chemins de fer seraient-ils, plus que toute autre industrie, à l'abri de la concurrence; pourquoi la concurrence qui, économiquement parlant, est une source de prospérité serait-elle, pour les seuls chemins de fer, une cause de ruine; et comment se fait-il que ce soit en Angleterre, où la concurrence entre les industries est élevée à la hauteur d'un principe bienfaisant, qu'une plainte de cette nature ait pris naissance?

2o—Qui paiera, aujourd'hui, de la coalition des chemins de fer pour rehausser leurs prix de transport, si ce n'est le public? Et comment, précisément, les chemins de fer ont-ils appelé un grand concours de public à eux, si ce n'est en ramenant, progressivement, les prix au niveau des besoins du public?

Si, contrairement à ce qui arrive pour les autres industries, les chemins de fer sont hors d'état de supporter la concurrence, c'est que c'est la une industrie impuissante, et par conséquent condamnée à l'avance à périr. C'est ce que nous avons prévu;—à périr comme entreprises particulières, entendons-nous bien.

Si, d'une autre part, les chemins de fer, comme industrie privée, ne peuvent subsister et donner de bénéfices à leurs actionnaires qu'en rançonnant le public, ils constituent alors, sous le faux nom de progrès, un privilége exhorbitant concédé à quelques barons d'une féodalité financière, au détriment de la masse des personnes et des intérêts généraux. C'est alors une industrie à retirer de la circulation; et là, encore, nous avons présumé, en prédisant que, d'une façon ou d'une autre, on sera obligé de les ériger en services publics, exploités par qui de droit.

Du fait que nous venons de signaler, nous tirons cette conclusion naturelle: que les chemins de fer, en Angleterre, sont aux abois à cette heure. Il n'y a pas, croyons-nous, d'autre manière d'envisager la question, pas plus qu'il n'y a, pensons-nous encore, d'autre issue à cet état de chose qu'une alternative de ruine pour ou moins lente pour les compagnies, ou l'intervention du Parlement, interdisant la concurrence, ce qui serait arbitraire et anti-économique, ou fixant à un taux invariable le tarif de transport sur les chemins de fer, ce qui serait un impôt indirect au public, au profit des compagnies.

C'est pourtant là ce que celles-ci, en réclamant, paraissent espérer; et leurs vœux comme leurs projets sont résumés dans les cinq résolutions suivantes qui ont été adoptées:

"1o Que les prix et tarifs des différents chemins de fer soient déterminés de manière à réaliser le chiffre le plus élevé de bénéfices nets, tout en ayant égard aux intérêts du public.

"2o Que quand deux ou plusieurs compagnies intéressées dans un trafic spécial ne peuvent s'entendre entre elles sur les prix et tarifs à établir, que les points en discussion soient soumis à l'arbitrage.

"3o Que, quand deux ou plusieurs compagnies existent entre deux points, les prix, tarifs et frais entre ces deux points soient les mêmes.

"4o Que la réunion recommande énergiquement l'arrangement de toutes ces difficultés entre les compagnies de chemins de fer par l'arbitrage, au lieu de procédures judiciaires, ou d'une concurrence excessive et ruineuse, et que les pouvoirs nécessaires soient obtenus du Parlement, dans la prochaine session, pour permettre à deux ou plusieurs compagnies de chemins de fer de régler leurs différends par arbitre.

"5o Qu'un comité composé des présidents (ou autres directeurs) des compagnies consentantes, avec l'adjonction du maire de Liverpool, du très honorable J. Parker, de M. Leeman et de M. Wilson, soit nommé pour préparer un projet de loi à soumettre au Parlement, avec l'autorisation d'augmenter leur nombre et de nommer une sous-commission exécutive."

Ces résolutions ne sont pas autre chose qu'une conspiration contre la bourse du public. Il n'est pas probable que le Parlement anglais y fasse droit. Eh bien! le jour où cet te pétition sera repoussée, commencera la déchéance officielle des compagnies de chemins de fer.

Si nous insistons sur ce fait, c'est que, dans notre conviction, la situation des entreprises de voies ferrées est identiquement la même dans tous les pays, et que, ici comme en Europe, le jour du dénouement n'est pas éloigné.

Nous croyons donc que, dans l'Union où la substitution d'une autre administration à celle des particuliers, ne sera pas chose aussi aisée et aussi naturelle qu'en Europe, l'opinion publique doit se préparer à de grandes difficultés, en étudiant, à l'avance, les moyens de substituer un pouvoir quelconque au pouvoir des compagnies, sous peine que le progrès [illegible] des nouvelles voies de transport, ne soit un progrès momentanément arrêté et déclaré nul.

Ambassade d'Espagne.—Le col. Preston, du Kentucky, a accepté définitivement le poste de ministre à Madrid.

Le cable transatlantique.—Une dépêche du 9 octobre annonce qu'il n'y a rien de changé dans la situation du câble.

Les victimes de l'Austria.—Le navire norvégien Catharina est arrivé à Québec le 4 octobre ayant à son bord 16 passagers et 6 hommes de l'équipage de l'Austria, dont voici les noms:—G. Stepel, Andrew Lindaheim, passagers de seconde cabine; Conrad [illegible], Jorgen Litchsen, Wilhelm Braunsleiff, Henreich Trurier, Joachim Pless, Edward Ahlers, Joseph Quertzeck, Christopher Barcker, Even Nilson Peter, Evenson Wintenz, Johannes Dannister, Christopher Dernker, passagers d'entrepont—Equipage: Martin Fahge, cuisinier, Jas Karge, Fred. Ebelfeldt, [illegible] Kiferu, chauffeurs; Johan Rohmohr, Johan Henreich, matelots.

Malle [illegible].—On écrit de Washington le 6 octobre que le bureau indien a reçu une lettre du Sr Forney confirmant la nouvelle que nous avons rapportée, il y quelques jours, que la malle avait été arrêtée et pillée par les indiens, à 200 milles de la ville de Lac Salé. Ils ont lenté de tuer le conducteur et le gardien de la malle. Le général Johnston a envoyé un détachement de 100 hommes pour protéger la circulation des malles.

Pluie et gelée.—Le Democrate de Plaquemine annonce que la pluie a tombé avec abondance dans cette paroisse, la semaine dernière. A cette pluie, attendue avec impatience, ont succédé une température fraîche et un ciel pur, avec tous les symptômes d'une gelée prochaine, notamment—Un vol considérable de grues, qui a passé, se dirigeant vers le Sud.

Rien de nouveau à dire de la récolte, ajoute le Democrat; elle sera médiocre, mais les prix [illegible] des prix. L'[illegible] de la ville est toujours excel[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Enterrements.—Nous publions plus bas le rapport officiel du nombre de personnes enterrées dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée hier, dimanche, 10 du courant, à 6 heures du matin:

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cypress Grove No 1	8	7	15
" No 2	39	7	46
Cim. Hôpit. de Charité	91	9	100
" Catholique No 1	2	7	9
" No 2	8	15	23
" des Odd Fellows	2	3	5
" de Greenwood	8	3	11
" de Lafayette	63	24	87
" des Israel, 4e dis.	8	1	9
" Cot. Métairie	—	—	—
" Protestant	—	—	—
" de St-Louis	13	10	23
" de St-Joseph	30	13	43
" de St-Patrick	78	23	101
" St-Vinc. de Paul	26	24	50
	376	146	522

Le gardien du cimetière des Israélites sur le coteau de la Métairie, et celui du cimetière Protestant, rue Girod, n'ont pas transmis de rapport au Bureau de Santé. En supposant qu'il y ait eu quinze enterrements, le nombre serait de 391 contre 380 dans la semaine expirée le 3 octobre.

—Voici le nombre de décès de chaque jour de la semaine, d'après le rapport officiel du Bureau de Santé:

30 h. exp. lundi,	4	oct. à	midi	89
24 h. exp. mardi	5	do	do	60
24 h. exp. merc.	6	do	do	56
24 h. exp. jeudi	7	do	do	58
24 h. exp. vend.	8	do	do	64
24 h. exp. same.	9	do	do	55
150 h. exp. same.	2	oct.	do Total:	392

Vol.—Des voleurs se sont introduits, samedi, entre sept et huit heures du soir, dans un magasin de bijouterie de la rue Baronne, et ont enlevé pour trois cents piastres de bijoux.

Cour des recorders.—L'officier Bannon, du Deuxième District, a comparu, samedi, devant le recorder, sous prévention d'avoir essayé de poignarder un nommé Miller, vendredi soir, dans la rue du Bassin. L'interrogatoire aura lieu bientôt.

Mike et Elizabeth Koffers devront répondre le 13 du courant, d'être entrés, le 30 du mois dernier, chez Frederika Wolff et de l'avoir accusée du vol d'une montre.

L'esclave Dennis est accusé d'avoir volé deux barils de farine à M. A. J. Bennett.

Wm Brown et Wm Robertson sont accusés, devant le recorder Wiltz, d'être suspects à cause des prix auxquels ils ont vendu des marchandises.

Les affaires appelées devant les autres recorders n'offrent aucun intérêt.

Salon commercial de lecture.—M. T. W. Coeler annonce pour le 18 de ce mois l'ouverture de ses salons de lecture, qui resteront, dans tous les cas, ouverts pendant une année. Un pareil établissement était d'une utilité réelle à la Nouvelle-Orléans, et il y a lieu de s'étonner que nos concitoyens en soient restés privés pendant si longtemps. Ce qui prouve que l'utilité d'un pareil établissement, source d'informations de premier ordre, a été parfaitement comprise, c'est que la liste de souscription ouverte par M. Coeler a été rapidement couverte. Nous avons la certitude que la nature des renseignements concentrés par M. Coeler dans ses salons de lecture, et les mesures qu'il prendra pour satisfaire le public, assureront la prospérité de son entreprise.

Ouverture de la rue des Grands-Hommes.—Les commissaires dûment appointés pour examiner l'opportunité de l'ouverture de la rue Dauphine [ci-devant des Grands-Hommes] à partir des rues Pologne et Emilie, annoncent qu'ils ont déposé une copie des assessements à la Cour du Second District, et que la présentation pour confirmation en sera faite à ladite Cour, le 2 novembre prochain. (Voir l'avis publié à ce sujet dans nos colonnes.)

Fête de la Toussaint.—Toutes personnes désirant se procurer des couronnes, des fleurs, couronnes, etc., tous objets, en un mot, employés en si grand nombre le jour de la Toussaint, en trouveront un grand assortiment chez Lelièvre & Cie, 210, rue Royale.

Librairie Française.—MM. Victor Hébert & Cie, 149 rue de Chartres, viennent de recevoir par le Black Warrior plusieurs caisses d'excellents ouvrages, dans tous les genres, sur lesquels nous appelons particulièrement l'attention de leur nombreuse clientèle. Il y a dans cet envoi de quoi satisfaire les goûts les plus divers—romans, nouvelles, philosophie, histoire, voyages, théâtre, etc.

Encanteur.—On verra dans nos colonnes d'avis que le Col. J. B. Walton ayant été nommé encanteur, offre ses services au public, pour la vente des propriétés, des esclaves, des marchandises, etc. La longue expérience des affaires, l'honorabilité bien connue du Col. Walton, lui assureront une nombreuse clientèle et un succès que nous osons lui prédire.

Marchandises nouvelles.—P. & E. Reilly & Co, 126 rue du Canal, viennent de recevoir de l'Europe et du Nord un choix de nouveautés qu'ils vendront à des prix très modérés.—On en trouvera la nomenclature dans une annonce insérée plus loin.

Lazare et Levasseur.—Cette maison vend au-dessous du prix coûtant des articles qui se recommandent par leur bonne qualité et leur élégance. Voir aux annonces.

Levée à la crevasse Bell.—M. Millaudon, syndic du 4me jury de police de la paroisse Jefferson, adjugera, jeudi, 14 du courant, dans le local du jury de police, encoignure Irvaud et Avenue Lafayette, au village de Gretna, le contrat pour la construction de la nouvelle levée sur l'habitation Bell. L'adjudication aura lieu par sections. (Voir aux avis.)

Tarif.—On écrit de Washington le 9 octobre, que le secrétaire de la Trésorerie a décidé que les noix conservées dans la saumure seront soumises à un droit de 15 p. cent.

Baton-Rouge.—On écrit de Baton-Rouge que la fièvre jaune a fait de nouveau quelques victimes dans cette localité. L'hôpital est, en outre, passablement encombré, et dans le nombre des malades, se trouvent quelques-uns dont l'état inspire des doutes sur les malades dont ils sont atteints. Les enfants en bas âge et les nègres sont plus particulièrement les victimes du mal.

Nouvelles de l'Utah.—Les avis de Lac Salé par la malle sont du 4 septembre. Le gouverneur Cumming était revenu à la ville après une excursion dans le Cottonwood Kanyon, en compagnie de quelques Mormons. Le général Grant et un nommé Williams, accusés de bris de paix, ont été jugés et condamnés chacun en une amende de $100 et aux frais de Cour. Ce délit devient très fréquent dans les rues de la ville. L'arrestation de la malle, que nous avons signalée, est l'indice d'une rupture prochaine avec les indiens.

Nouvelles du Texas.—Par le steamer Texas, nous avons des journaux de cet Etat du 7 courant. Le nombre des décès occasionnés par la fièvre jaune, à Galveston, du début de l'épidémie (5 septembre) au 5 octobre, s'élève à 135. L'épidémie a gagné aussi à Houston, mais le nombre des décès ne s'élève pas au delà de 1 à 2 par jour.

Le Tyler Reporter du 25 septembre annonce que M. Rieves, de retour d'un voyage dans l'Ouest, raconte que les indiens ont attaqué un établissement de blancs sur Clear Creek, dans le comté de Cooke, qu'ils ont tué 3 jeunes hommes et emmené captifs 4 enfants et une femme.

Fièvre jaune à Mobile.—Le 7 octobre, il y a eu 9 décès de fièvre jaune à Mobile.

Elections.—La Gazette de Pensacola annonce que M. Hawkins, candidat démocrate, au Congrès, pour le comté d'Exambra (Floride) a été élu à une grande majorité.

—M. Crawford a été élu maire de Louisville, le 4 du courant, sans opposition.

Duel a mort.—Il y a quelques jours, un duel a eu lieu avec un acharnement rare près de Memphis, Tennessee. Les deux adversaires étaient M. Watters de la Virginie, et le Docteur J. E. Nagle de Pennsylvanie. Ils tirèrent d'abord deux fois avec des pistolets, se blessant l'un l'autre à chaque coup. Puis ils s'armèrent de revolvers et continuèrent le combat avec cette nouvelle arme. M. Watters atteint encore à chaque coup, est mort le lendemain. M. Nagle, de son côté, est dans un état qui ne laisse aucun espoir de guérison.

Les adieux de la compagnie Strakosh.—On lit dans un journal de New-York: "La belle compagnie d'opéra réunie par Maurice Strakosh, après avoir brillamment débuté devant le public de New-York, a plus brillamment encore clos la série de ses représentations. La soirée de samedi, qui était la dernière de son engagement au théâtre de Burton, a été sans contredit la plus belle de la saison, et a valu aux artistes qui y ont figuré, une ovation prolongée et enthousiaste. Les rappels se sont multipliés non seulement après chaque acte, mais même après les morceaux les plus saillants de la Traviata, dont les succès de Mme Colson ont consacré la popularité parmi nous. La belle et émouvante cantatrice a fait une véritable moisson de bouquets et de couronnes à approvisionner un magasin de fleuriste, et à la fin de l'opéra, elle a dû reparaître trois fois devant le rideau pour recevoir, au milieu des acclamations, les adieux de la foule qui l'avait applaudie presque sans discontinuer depuis son entrée en scène. Aussi est-il vrai de dire que jamais elle n'avait rendu avec plus de sentiment et d'intelligence toutes les nuances de son rôle, depuis les charmantes émotions du premier acte jusqu'aux navrantes péripéties du dernier.

A propos de noblesse.—Il se passe, en France, quelque chose de curieux et d'amusant en ce moment, depuis la loi récente sur les faux titres de noblesse. Bien des masques tombent, et plus d'un faux grand seigneur est actuellement l'objet de la risée publique. A propos de ces petits scandales qui défraient les bonnes langues de Paris, on se remet en mémoire beaucoup d'anecdotes relatives à ces vanités dont le peuple français ne peut pas se guérir après trois révolutions qui ont proclamé, l'une après l'autre, l'égalité et la démocratie. On cite l'anecdote suivante empruntée à un petit livre intitulé Nobles et Vilains:

"Mme de Pompadour, qui s'appelait, du chef de son père, Colin Poisson, pria un jour le grand-maître des armes de France de lui faire une généalogie pour mettre dans ses archives. Celui-ci, qui avait épousé la querelle de M. de Choiseul, se donna le plaisir de lui répondre, quelques jours après: "Madame, je vous ai cherché des ancêtres, mais je n'en ai pas trouvé de convenables parmi les Poissons. Dans les Colins, je ne vois guère que Colin-Maillard ou Colin-Tampon."

"D'un autre côté, M. Poisson de Marigny, frère de la maîtresse du roi, vengeait bien la rature de la famille en la mettant en parallèle avec la bassesse de certains grands: "Je ne puis, dit-il, laisser tomber mon mouchoir, qu'à l'instant dix cordons bleus ne se baissent pour se disputer l'honneur de le ramasser."

—La Presse, dans sa revue scientifique, parle en ce termes des essaies de l'hélice cannelée de M. Vergne, à bord de l'Austerlitz:

"Cette modification de l'hélice propulseur consiste en de petites ailettes saillantes disposées sur la courbe intérieure ou l'intrados de l'hélice ordinaire. Des expériences qui ont été faites récemment à Brest sur le vaisseau l'Austerlitz, pourvu d'une machine à vapeur de 500 chevaux, ont mis tout à fait en évidence les avantages de ce système.

"Un rapport du lieutenant de vaisseau qui a été chargé de surveiller les essais de ce nouveau propulseur établit que, dans la traversée de dix jours qui a été faite par l'Austerlitz, armé de la nouvelle hélice, le navire a constamment filé neuf nœuds, ce qui représente un nœud et sept dixièmes d'augmentation de la vitesse de marche de ce navire dans les mêmes conditions.

"Ce qui a frappé particulièrement dans l'usage de ce nouveau propulseur, c'est la presque nullité du remous à l'arrière, et l'absence à peu près complète de cette trépidation qui résulte du choc des ailes de l'hélice contre l'eau:

"Tout se passe à l'arrière, dit le rapport qui fournit ces renseignements, avec une régularité et une douceur d'autant plus grandes que le nombre de tours de l'hélice augmente. Autrefois, c'était avec crainte que l'on marchait à quarante tours, et l'on avait peine à tenir la pression assez élevée pour marcher ainsi longtemps. Dans la traversée qui vient de s'effectuer, on a marché, pendant environ dix jours, à la rigueur, avec quarante-deux tours de moyenne, et la machine a fonctionné sans amener ni échauffement ni choc.

"J'ai regardé avec soin dans le puits; j'ai prêté attentivement l'oreille et examiné souvent le sillage, je n'ai entendu aucun bruit irrégulier; l'eau ne bouillonne plus, ne gronde plus, comme autrefois, et le remous a à peine pour largeur le diamètre de l'hélice. Il se traduit par une colonne d'eau tordue en spirale, surtout de l'arrière à l'avant, lancée avec force, selon l'axe du navire, et venant crever à la surface, après avoir accompli sa révolution reçue du mouvement de l'hélice.

"C'est surtout par une mer phosphorescente que cette grosse vis liquide est visible. Dans le sillage, la mer n'est que très légèrement agitée.

"Des bancs de quart, l'on ne voit plus, comme avant, l'or de la mise en marche, l'eau projetée en dehors et par le travers du puits."

—Dans le Mechanic's Magazine, M. Skaife décrit une très belle expérience de photographie instantanée:

"Plusieurs photographes, écrit M. Skaife, m'ont souvent demandé quelle était la durée de l'exposition à la lumière de mes épreuves stéréoscopiques instantanées sans qu'il m'ait été possible de leur répondre d'une manière exacte. Voici peut-être un moyen de résoudre la difficulté.

"Je vous envoie une image stéréoscopique d'un boulet de 13 pouces lancé à l'arsenal de Woolwich dans la matinée du 28 juin, dans l'espoir que la description de cette expérience et les formules par lesquelles on calcule le temps qu'un boulet met à parcourir sa trajectoire pourront servir à fixer la durée de l'impression lumineuse. Le mortier, lorsque la vue stéréoscopique a été prise, a été placé à 30 mètres de la chambre obscure, et le but ou pavillon, à peine visible à la droite de la fumée, était à 600 mètres du mortier. La course dessinée en noir du boulet dans l'espace commence immédiatement au-dessus de la fumée, à dix-huit diamètres à peu près du mortier dans la direction verticale, et s'étend à cinq diamètres au-delà du point de sa première apparition. En résumé, le boulet, lorsque l'impression de la lumière a commencé, était à 10 mètres du mortier, et il avait parcouru à peu près 3 mètres lorsque l'exposition a cessé. Quelle a été la durée de l'exposition?"

Quel résultat extraordinaire que d'avoir pu fixer sur le papier photographique l'image d'un boulet fendant les airs! Quel autre résultat remarquable que d'avoir obtenu une double épreuve stéréoscopique du même effet, et de pouvoir, grâce au stéréoscope, considérer l'image en relief de ce boulet saisi au sortir de la bouche à feu! On remarquera aussi que l'expérience de M. Skaife soulève sans toutefois la résoudre, une question intéressante de balistique.

PETITE CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

Le célèbre physicien Faraday, membre étranger de l'Institut de France, vient de communiquer à la Société royale de Londres de curieux détails au sujet d'une découverte de M. Wheatstone. Cet infatigable savant a fait faire un pas immense à la télégraphie électrique, en substituant aux piles compliquées et si coûteuses un petit appareil de la grandeur d'une montre ordinaire. Des tiges aimantées et polarisées en sens contraire complètent l'appareil, qui fonctionne avec tant de facilité et de régularité que M. Faraday affirme qu'il est aux anciens moteurs électriques ce qu'un chronomètre est aux plus grossières horloges de clochers. L'admirable invention de M. Wheatstone supprimerait les frais énormes occasionnés par la perpétuel renouvellement des piles.

—Le Courrier de Buffalo, a annoncé que M. V. B. Buel, opérateur au télégraphe de cette ville, a inventé un nouvel instrument télégraphique que l'on regarde comme supérieur à tout ce qui a été mis en usage jusqu'à ce jour. Par une ingénieuse combinaison de la machine, les dépêches peuvent courir sur le même fil dans des directions opposées. L'émission sera de 48,000 mots à l'heure.

Sauf les 48,000 mots à l'heure, c'est là une des grandes perfections du système du professeur Hughes. Jusqu'à plus ample information, il ne nous paraît pas que M. Buel ait rien découvert de nouveau.

—L'Ami des Sciences, enregistre en ces termes une importante découverte:

"MM. Orthub, pharmacien, et Chrismann, peintre à Strasbourg, viennent de faire breveter une découverte très intéressante [nous disons découverte, par ce que nous avons sous les yeux un échantillon de leurs produits]; il s'agit de la peinture au pastel, qui, dorénavant pourra trouver emploi dans beaucoup d'applications utiles et nouvelles.

"Jusqu'aujourd'hui le pastel était réservé à peu près exclusivement à la peinture du portrait [et de quelques paysages], dans ce genre même on était obligé d'avoir des soins particuliers de préservation contre le choc et l'humidité. Par le moyen de la fixation, il résiste à tous les agens de destruction ordinaires et son emploi pourra, entre des mains intelligentes, recevoir des applications variées.

"La décoration des appartements, des églises, des théâtres, pourra s'approprier cette peinture à tons chauds et si agréables et dont la fixation ne détruit pas l'éclat et le velouté. On couvrant un pastel fixé d'un vernis, on le convertit en peinture à l'huile."

Duel au couteau entre deux jeunes filles.—Les débats de cette affaire, devant le tribunal de police correctionnel de Paris, bien que peu prolongés, ont profondément affligé l'auditoire. Plus d'une fois on s'est demandé comment, aux portes de la capitale, pouvaient se produire de pareilles scènes.

Sur le banc des prévenus sont amenées deux jeunes filles: l'une Marie Thil, couturière, à dix-huit ans; l'autre, Clotilde Lanory, couturière, en a dix neuf. Toutes deux sont prévenues de s'être réciproquement fait des blessures volontaires en s'armant du couteau.

Marie Thil est une petite brune, aux yeux vifs, au geste pétulant; Clotilde Lanory, d'une taille plus élevée, a les traits réguliers et agréables; l'expression de douceur répandue sur sa physionomie est loin de donner l'idée de la violence de ses passions; elle demeure chez sa mère qu'elle nourrit de son travail.

Un jeune homme de dix-sept ans, Alfred Drouet, est appelé le premier à déposer.

Le 17 juillet, dit-il, j'étais chez un marchand de vin du boulevard des Vertus. Mlle Marie Thil y était; elle avait bu son absinthe à son habitude et cherchait des raisons à M. Julien.

M. le président.—Quel est ce M. Julien?

Le témoin.—M. Julien, c'est sa connaissance. Elle cherchait donc des raisons à M. Julien; en s'expliquant ils se sont busculés, et Mlle Marie est tombée; elle a mis la main dans sa poche et a donné deux coups de couteau à M. Julien.

M. Ducreux, avocat impérial.—Le fait dont dépose le témoin n'est pas le fait principal; mais il fait connaître les habitudes violentes de la prévenue Marie Thil.

La femme Evrard, coiffeuse, boulevard des Vertus.—Dans la soirée du 17 juillet, étant dans mon comptoir, j'ai vu passer deux femmes à deux pas de distance l'une de l'autre. Un moment après, celle qui était derrière a lancé un coup à l'autre.

M. le président.—Avec quoi?

La femme Evrard.—Je n'ai pas pu voir avec quoi; j'ai cru que c'était un coup de poing, mais on m'a dit plus tard que c'était un coup de couteau.

M. le président.—Quelle est celle qui a porté le coup?

La femme Evrard.—La plus grande (Clotilde Lanory). On m'a dit aussi qu'elles s'étaient battues plus loin, toujours au couteau, mais je ne les ai pas vues.

On appelle un autre témoin.

Le sieur Julien, se disant ouvrier passementier.—Il y avait deux femmes qui se battaient au couteau; je les ai séparées; j'ai pris Mlle Marie Thil dans mes bras; elles étaient toutes les deux blessées; Mlle Marie avait cinq blessures.

M. le président.—Pour quels motifs se battaient-elles?

Julien, avec le plus grand sang-froid.—Je l'ignore; il n'y a pas eu de discussion devant moi. Tout ce que je peux vous dire, c'est que Mlle Marie n'a pas un trop bon caractère: ça lui est arrivé plus souvent qu'à son tour de me menacer de son couteau.

M. le président.—Il est possible qu'au moment où ces deux misérables filles se livraient un combat si odieux, elles n'aient pas articulé le motif de leur querelle; mais ce motif, il n'est pas possible que vous ne le connaissiez pas; vous comprenez ce que nous voulons dire. Encore une fois, pourquoi se battaient-elles?

Julien.—Parce que Marie ne voulait pas que j'aille avec une autre. (Mouvement d'indignation dans l'auditoire.)

M. le président.—On dit qu'avant l'arrivée de Clotilde on a vu Marie aiguiser son couteau; l'avez-vous vue apprêter ainsi son agression?

Julien.—Non; si on l'a vue, ce n'est pas moi.

M. le président.—Retirez-vous. (S'adressant à la prévenue Marie Thil): Qu'avez-vous à dire sur les déclarations que vous venez d'entendre?

Marie, avec beaucoup de volubilité et de sangfroid.—Tout ce monde ne vous dit pas que j'avais bu vingt-deux verres d'absinthe; alors le nommé Julien vient chez le marchand de vin; il me cherche des raisons, me déchira ma robe, me jette par terre et marche sur moi à me trépigner. Pendant ce temps, la marchande de vin prend son seau et m'arrose pendant un quart d'heure. Pour lors, si il s'est passé après quelque chose avec Mlle Clotilde, est-ce que c'est moi qui peux vous le dire? Elle a deux coups de couteau, moi cinq, qui est-ce qui est réduit à l'autre? Ce que je peux vous dire, c'est que le nommé Julien m'a menacé de me tordre, de ce que je dépensais mon argent avec d'autres au lieu de le lui donner. (Mouvement d'indignation.)

M. le président.—Le tribunal appréciera ce que vous dites pour votre défense. Et vous, prévenue Clotilde, qu'avez-vous à dire?

Clotilde baisse les yeux et ne répond pas.

M. le président.—Vous reconnaissez les déplorables violences auxquelles vous vous êtes livrée?

Clotilde répond par un geste affirmatif.

Cette affaire, a dit M. l'avocat impérial, est déplorable à tous les égards, déplorable plus encore au point de vue de la cause qui les a produits. Cette cause révèle une plaie profonde dans les mœurs de certaines classes. Dans l'esprit des ouvriers, il semble naturel de prendre une femme, la perdre en quelques jours, puis de l'abandonner pour en choisir une autre. Cette conduite est plus que de l'immoralité, c'est tout un système, une sorte de théorie qui se répand dans la jeunesse et menace de détruire tout ce que nous sommes habitués à respecter, la pudeur, la vertu, les liens si respectables du mariage et de la famille. En somme, voici deux femmes perdues par un homme, vous savez lequel; deux jeunes filles qui en sont venues au couteau pour se disputer sa possession; toutes deux ont été blessées, l'une de cinq coups, l'autre de deux; toutes deux sont allées à l'hôpital, et les voici aujourd'hui devant le tribunal correctionnel. Je le répète, la plaie est large, profonde, il faut y apporter remède; nous demandons contre les deux prévenues l'application sévère de l'art. 311 du code pénal.

Mres Nogaret et Lagache ont présenté la défense des prévenues.

Le tribunal les a condamnées chacune à trois mois de prison.

FEUILLETON.

LES EMIGRANS

ROMAN PAR M. ELIE BERTHET.

X.

LA MAISON NATALE.

C'était une de ces matinées pluvieuses qui, au milieu même de l'été, rappellent les mauvais jours d'hiver. Des nuages bas, épais et lourds, avaient envahi le ciel au-dessus du bourg de l'Arche, et restreignaient considérablement l'horizon. Les montagnes éloignées étaient devenues invisibles, les cimes les plus rapprochées n'apparaissaient que vaguement dans la brume. Par momens, des grains passagers arrivaient avec leur cortége ordinaire de pluie tourbillonnante et de vent, laissant après eux le sol parsemé de flaques d'eau et le paysage brillant comme un tableau fraîchement verni. Mais ces ondées rapides ne nettoyaient pas l'atmosphère; toujours des nuages noirs succédaient aux nuages, et ce jour terne, irrégulier, blafard, eût inspiré de la mélancolie aux plus heureux et aux plus gais.

Or, la population de la vallée de l'Arche et des vallées environnantes n'était rien moins que gaie en ce moment. L'heure du départ était venue pour les nombreux émigrans qu'Hermann avait recrutés dans le pays. Dès les premières lueurs du jour, on avait vu de ces humbles voyageurs, les uns isolés et à pied, les autres par groupes ou par familles, à cheval ou en voiture, traverser la vallée et se diriger vers la ville voisine où ils devaient prendre le chemin de fer. Des hommes, des femmes, des enfants couraient dans les rues du village pour aller embrasser encore une fois des parens, des amis, et leur dire un dernier adieu. Les cabarets regorgeaient de monde, et certains émigrans, comme les conscrits, s'efforçaient de s'étourdir en buvant et en faisant grand bruit. C'étaient des embrassades, des poignées de main, des protestations à n'en plus finir, sur la voie publique et dans les maisons. Là, on se lamentait; plus loin, on riait et on chantait; mais les chants et les rires avaient quelque chose de forcé qui serrait le cœur.

Devant la maison de Reber, qui était, nous le savons, un peu écartée du village, stationnait un chariot que l'on était en train de charger de bagages; mais là tout se faisait sans bruit, avec cette tristesse morne que justifiaient les circonstances. Aucun voisin n'avait offert ses services, aucun ami n'accourait pour prendre congé. Reber arrangeait les paquets dans la charrette, ouvrage de toile crée et attelé de deux vieux chevaux de grandeur inégale; il n'était aidé dans cette besogne que de son valet Philippe chargé de garder la maison, sous la surveillance du notaire Marais, en attendant qu'Hermann, le nouveau propriétaire, en eût disposé. Par la fenêtre ouverte on apercevait Julia et Kretlie, habillées déjà pour le voyage, toutes deux sombres et abattues, le visage baigné de larmes, tandis que la grand'mère, inquiète de la perturbation apportée à ses habitudes, rôdait autour d'elles en grommelant.

On entendit le bruit des pas d'un cheval qui arpentait la grande rue de l'Arche, et bientôt une voix haute et fière sembla gourmander plusieurs personnes. C'était Hermann qui parcourait le village en chef qui surveille le passage de ses troupes. Bientôt il parut lui-même. Il était parfaitement monté et confortablement équipé. Une casquette de forme anglaise était posée sur son oreille; enveloppé d'un mackintosh qui laissait voir des bottes fines d'un jockey de New-Market, il fumait négligemment un cigare. Il s'arrêta devant la maison, et, sans même descendre de cheval, il cria d'un ton d'impatience:

—Comment! papa Reber, pas encore parti?... Songez qu'il vous faut être à la ville pour le convoi de six heures du soir, et vos chevaux ne semblent pas des meilleurs. Demain à Paris, après-demain au Havre, voilà la consigne; tant pis pour les retardataires! Ils seront mal placés à bord de la Jenny, où ils ne partiront pas.

Au son de cette voix, les deux jeunes filles s'empressèrent d'essuyer leurs yeux et de mettre la tête à la fenêtre; mais nul une ni l'autre ne put prononcer un mot; elles se contentèrent de saluer Hermann d'un signe amical. Reber qui, déjà revêtu de sa blouse de voyage, travaillait au fond de la voiture, souleva un coin de la toile cirée et dit d'une voix éteinte:

—Nous serons prêts dans un instant, monsieur Hermann, le temps d'installer ces pauvres femmes le mieux possible.... C'est un rude et long voyage que nous allons entreprendre, voyez vous! et maintenant qu'il n'y a plus à s'en dédire, le diable m'emporte si je ne me repens pas de vous avoir écouté!

—Voilà des réflexions qui viennent un peu tard, monsieur Reber; d'ailleurs il me semble que vous n'aviez guère la faculté d'agir autrement.... Mais allons, allons! poursuivit le courtier d'un ton léger, il faut prendre son parti en brave, et tout ira bien.

—Que Dieu vous entende! Cependant, au moment de quitter cette pauvre maison, j'ai le cœur serré comme si j'allais être frappé de nouveaux malheurs.... Enfin, vous avez raison, il faut en prendre son parti et espérer dans la bonté de Dieu.... Ne vous inquiétez pas de notre retard; nous serons à la ville presque aussitôt que vous, car vous y allez aussi, sans doute?

—En effet, répliqua Hermann avec suffisance; je veille sur mes émigrans comme le pasteur sur son troupeau, ou plutôt comme un père sur ses enfants, et je ne me séparerai d'eux le plus tard possible.... Toutefois, je ne peux voyager avec vous, et nous ne nous retrouverons qu'au Havre, où je compte vous recommander au capitaine de la Jenny.... En attendant, continua-t-il en adressant à Kretlie et à Julia un salut familier, j'espère que ces aimables demoiselles ne se désoleront pas trop de quitter ce vilain pays; je leur prédis de nombreux admirateurs en Amérique et des maris millionnaires.

—Souhaitez-leur de la santé, du courage et de la tranquillité d'esprit, répliqua le fermier avec mélancolie, cela vaudra mieux peut-être.... Au revoir donc, Hermann; nous nous retrouverons au Havre, comme vous dites.... Mais, un mot encore, ajouta-t-il d'un ton mystérieux en baissant la voix, avez-vous des nouvelles de...... de Molsheim?

—De mauvaises, répliqua le courtier de même, et vous ferez prudemment de partir.

—Quoi donc! l'état du jeune homme aurait-il empiré?

—Pas précisément; mais le père est toujours monté contre vous, et, d'après tout ce qui me revient, vous agissez sagement en changeant d'air au plus vite.

En même temps, Hermann toucha sa casquette, et partit au galop en sifflotant.

Bientôt les préparatifs de Reber furent achevés; les paquets et les bagages remplissaient la partie postérieure de la voiture, tandis que deux banquettes, placées sur le devant, étaient destinées à recevoir les voyageuses. Le fermier mit pied à terre, et rentra dans la salle du poêle où se trouvaient ses filles et sa belle-mère.

Les deux sœurs étaient vêtues uniformément de robes de laine de couleur sombre, et coiffées de chapeaux de paille d'une extrême simplicité. La tristesse empreinte sur leurs traits gracieux ajoutait une grâce nouvelle à toute leur personne. Mme Dietrich avait été habillée de même, aussi convenablement que possible pour le voyage; elle avait sur la tête une capote de soie verte bien ouatée, ouvrage de Kretlie et de Julia; un grand voile vert protégeait sa vue contre la lumière trop vive. Sur le dos d'une chaise, on avait disposé les petites mantes des jeunes filles et un châle épais destiné à la grand'mère, de manière à ce que les voyageuses pussent obéir instantanément à l'appel du chef de famille.

Ce signal qu'on attendait, Reber se présenta sur le seuil de la porte dans l'intention de le donner; mais quand le pauvre fermier eut promené son regard dans cette pièce familière, où il avait passé de si heureux jours, et qu'il ne devait plus revoir, quand surtout ce regard se fut arrêté sur le groupe navrant que formaient les trois femmes, la force lui manqua, les paroles expirèrent sur ses lèvres; il se laissa tomber sur un siége, et, se couvrant le visage de ses deux mains, il se mit à sangloter.

Aussitôt les jeunes filles, si accablées tout à l'heure, s'élancèrent vers lui, le prirent dans leurs bras, le couvrirent de baisers.—Le malheureux père s'efforça de se calmer.

—Pardonnez-moi, chères petites, leur dit-il d'une voix brisée; vous deviez attendre de moi l'exemple du courage, et je montre une faiblesse indigne d'un homme. Je ne sais où sont allées les brillantes espérances que je caressais ces derniers jours; à présent je n'envisage qu'avec terreur votre avenir à vous, si jeunes encore et qui avez tant souffert; l'avenir de cette vieille femme elle-même qui, malgré ses torts passés, eût dû finir ici paisiblement sa longue existence; je frémis de penser à quels hasards terribles je vais exposer de pauvres créatures que Dieu m'avait confiées pour les protéger et les rendre heureuses.... Et puis, continua-t-il en étendant la main, je ne saurais quitter, sans avoir le cœur déchiré, cette humble maison qui ne m'appartient plus. C'est là que j'ai passé dix années de bonheur avec votre mère. C'est là que vous êtes nées l'une et l'autre, c'est là que ma bien-aimée Madeleine a expiré dans mes bras.... Où retrouverons-nous des pieux et chers souvenirs?

Julia se redressa.

—Mon père, dit-elle avec émotion, notre dernier acte en quittant notre demeure doit être de prier pour celle qui en a fait si longtemps la joie.... Prions pour ma mère, cela nous portera bonheur.

—Oui! s'écria Kretlie, et du haut du ciel à son tour elle bénira notre voyage.

Il y avait au-dessus du poêle un vieux crucifix d'étain dont la croix de bois noir tranchait sur la blancheur du mur. Le père et les filles vinrent se prosterner devant cette image. Seule, la vieille grand'mère demeura debout; elle s'était toujours montrée esprit fort dans le cours de sa vie mondaine; mais ce qui l'empêchait à cette heure de se joindre à cette acte de dévotion, c'était surtout qu'elle ne le comprenait pas. Elle regardait d'un œil terne et hébété ses petites filles et son gendre agenouillés devant la croix; ce tableau ne disait rien à son intelligence ni à son cœur.

Pendant que le père et les filles remplissaient ce pieux devoir, quelqu'un entra doucement dans la salle, et, après avoir déposé à terre un sac assez lourd, vint s'agenouiller derrière eux. Quand la famille se releva, fortifiée par l'espérance et la confiance en Dieu, elle reconnut Schmidt dans la personne qui venait de prier avec elle.

[A continuer.] ELIE BERTHET.

Marié le 9 du courant, à la Cathédrale St Louis, par le Révérend Louis Boé, M. Henri LAMBERT, de Lyon (France) à Mlle Angèle PERALTA, de cette ville.

Décédé le 10 octobre, à minuit, EDMOND VEDEL, agé de 19 ans, natif de France.
Les amis et connaissances de feu son oncle Jules Chesnée, et de Joseph Derbès, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce soir à 5 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Chartres 91.
De la part des familles Chesnée et Derbès.

Décédé, dimanche 10 courant, à 5 heures de l'après-midi, François Adolphe POULARD, âgé de 45 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui lundi 11, à 5 heures de l'après midi. Son corps est exposé rue des Ursulines entre Roman et Derbigny.

Décédé, hier, 10 du courant, à 6 heures du soir, à l'âge de 35 ans, Adolphe GUADIS, natif de la Louisiane. Ses amis et connaissances et ceux de sa sœur, Mme Félicité Guadis, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Dumaine, entre Johnson et Galvez.

Décédée, subitement, le 5 courant, à Palo Alto, paroisse St-Marie (Attakapas) à l'âge de 58 ans, dame Vve ELIZABETH MATHIEU, née à Paris, et habitant cette ville depuis 1832.—De la part de ses enfants et de ses gendres, Eugène Vapaille et Daniel Michel.

Sociedad Española de Beneficiencia Mutua.

Los miembros que la componen se reunirán á las 4 en punto, casa del Sor Presidente, No 27, calle Condé, para acompañar á su ultima morada los restos mortales del finado socio, Dn. ALEXANDRE GENTY, natural de Francia.
Nueva Orleans, 11 octobre 1858.
De orden del President.
JOSE MARIA MERENE Y HORTA,
11oct. Secretario.

A ALICE ANGAMAR,
Morte le 8 octobre 1858, à l'âge de 5 ans.

Cher ange, pourquoi nous as tu si vite quittés?
Ne pouvais-tu donc rester plus longtemps au milieu de nous?

Toi, gentille enfant, que le ciel dans sa bonté avait envoyée à tes parens si heureux et si fiers de te posséder, pourquoi n'as-tu pas connu que à embellir leur existence [illegible] intelligence et ton angélique beauté rendaient si heureuse?

Hélas! tu ne pouvais nous rester!

Le ciel jaloux a repris l'ange qu'il nous avait momentanément prêté.... Et tu as repris ton vol vers le ciel, ta patrie!

Mais au moins, chère enfant, tu ne nous oublieras pas, n'est-ce pas? Tu seras un avenir l'ange familier de ta mère affligée.... [illegible] à après d'elle! Que ta petite voix céleste lui souffle une sainte résignation et lui donne la force dont elle a besoin pour supporter la perte..... et, viens chaque gentiment, avec ton aile d'ange, le désespoir prêt à s'emparer de son cœur désolé!

Du haut du ciel, ta demeure, veille sur ton père—protège ton père affligé et donne à ta grand'mère qui t'aimait tant, et à nous tous qui t'avons connue et aimée, la consolation de savoir qu'en pardant Alice ici-bas, nous avons obtenu dans le ciel un ange protecteur qui intercèdera pour nous auprès de Dieu dispensateur de toutes les grâces.
Adieu!...... UN AMI.

SERVICE FUNEBRE

Bataillon d'Artillerie d'Orléans—6me Comp.

Les membres de cette compagnie prendront les armes AUJOURD'HUI, à 4 heures pour rendre les derniers honneurs à notre camarade feu ADOLPHE GUADIS. Réunion à 10 heures du matin [illegible] T. MORANO, lieut. commandant. Les autres compagnies sont invitées à assister.

Service funèbre.

JEUDI prochain, 14 octobre, il sera célébré à St Louis, à l'église de l'Archevêché un service funèbre en commémoration du repos de l'âme de feu l'abbé HENRY AUBERT. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part des enfants de catéchisme.
11 oct—2

IL Y A PEU DE CHOSES qui nous soient plus agréables que de parler des CELEBRES AMERS D'HOSTETTER parce que nous avons la conviction que c'est dans l'intérêt du public, parce que notre conscience nous dit que bien des personnes, dont l'attention a été appelée sur ce remède, lui sont d'être délivrées de la dyspepsie, de la diarrhée, etc. et d'échapper à la mort. Il est reconnu que les Amers du Dr Hostetter ont triomphé, plus rapidement que toutes les autres préparations, des maladies provenant de l'estomac. Les éloges qu'en font ceux qui y ont eu recours sont une preuve irrécusable de leur efficacité. Faites-en l'essai.
A vendre par tous les pharmaciens et marchands et par J. WRIGHT & Co.
11oct—6 fs vàc No 21 & 151 rue de Chartres.

J'ai découvert un trésor

C'est ce que dit celui qui souffrait de la toux, de douleurs au cœur et à l'estomac, qui avait, la nuit, des sueurs froides, qui ne pouvait vivre, que celui qui, atteint de l'asthme, respirait et difficilement qu'il était privé de sommeil.

C'est ce que dit celui qui avait une hémorrhagie des poumons et qui dépensait du sang en jour avant d'avoir trouvé ce précieux remède. Vous désirez savoir le nom de cette préparation:

C'est le Sirop de moyaux sauvages et de goudron, du Dr. Davis,

le trésor qui, depuis dix ans, a fait plus de bien que tous les autres remèdes du monde.
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, agents pour le Sud
11oct, 13,15 Nos 21 et 151, rue de Chartres.

RIEN DE MIEUX AU MONDE.

Il est impossible de trouver un remède qui guérisse de la fièvre en frisson ou la prévienne plus sûrement que le

Chalagogue Indien d'Osgood.

On y a recours partout où nous hommes connus, [illegible] Le Chalagogue arrive tout de suite au mal, mal et voyez, coupe la fièvre, arrête les frissons et au [illegible] une circulation libre et complète. Ceux qui l'emploient préviennent par lui les maladies, les changements de climat, etc. Le voyageur s'en munit... [illegible] jours. [illegible]

Chalagogue Indien d'Osgood

est pour toujours le meilleur contre la fièvre et frisson. A vendre, à la Nlle Orléans, en gros et en détail, et par J. WRIGHT & Co,
11oct—11,13,15 21 et 151, rue de Chartres.

L'Huile Electrique du Prof. Chas. De Grath.—Apportez la dans la cabane du pauvre et soulagez les douleurs, suite d'accidents ou de maladies, apportez la dans le parloir du riche et apportez le calme que ne donnent ni la fortune ni un rang élevé, apportez la dans le monde entier, et vous direz ensuite si L'HUILE ELECTRIQUE du prof. De Grath n'a pas été pour l'humanité souffrante ce que s'est montré le bon Samaritain pour le pèlerin fatigué.

Le sourd retrouvera l'ouïe, le faible deviendra plus robuste et les gémissements se changeront en chants d'allégresse.
Prof. C. De GRATH, à Philadelphie.
L'Huile électrique est excellente pour la surdité. A vendre par les agents et par J. WRIGHT & Co.,
11 oct—6 fs vàc No 21 & 151, rue de Chartres.

Les Amers Allemands de Hoofland

Pour la maladie de foie, la faiblesse des nerfs, la dyspepsie, &c. &c.
Lisez ce qu'on en dit
Lettre de G. W. Bowen.
Anderson, Ind. 16 janvier 1857.

Tout le monde est satisfait de vos amers. Je connais cette préparation et je suis encore à rencontrer la personne qui n'en est pas contente. Il me serait facile d'avoir de nombreux certificats ici où l'efficacité des amers est pleinement établie. Je suis convaincu que j'en vends beaucoup plus que d'aucun autre médicament patenté. Vos amers m'ont plus fait, en six mois, que les médecins en cinq ans. Je peux les recommander consciencieusement et déclarer que je ne voudrais en aucun cas m'en passer.

On peut se procurer ces Amers chez tous les pharmaciens et marchands de médicaments des Etats Unis et des Canadas. La bouteille se vend 75 cents. Voir que la signature de C. M. Jackson soit sur l'enveloppe de chaque bouteille
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co.
1 oct—1m 2f p s v à c Nos 21 & 151 rue de Chartres.

Renommée universelle.

Le grand remède anglais, la SOLUTION SPECIFIQUE, guérit promptement et radicalement de la gonorrhée, des rétrécissements, des faiblesses, des douleurs au dos et de toutes les affections urinaires. SIR ASTLEY COOPER, célèbre médecin, en a reconnu l'efficacité, et la Faculté de médecine d'Europe et d'Amérique le prescrit. C'est un sirop en malique purement végétal et d'un goût agréable. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
Seul agent, B. ABRAMS, pharmacien,
10 juil—1 1us 26 rue du Camp, enc. du City Hotel

LIBRAIRIE FRANCAISE
DE
Vor. HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres.
Reçu par le Black Warrior:

Cherbourg et l'Angleterre, brochure
Le Rationalisme devant la Raison, brochure
Mémoires politiques de T. de Maistre, broché
Manuel du chasseur au chien d'arrêt, id
Guizot, mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, 1er volume relié
Bernard, leçons de physiologie, reliés
Bescherelle, grammaire nationale, reliée
Robertson, cours de langue anglaise, relié
EN ESPAGNOL—Don Quijote—Gil Blas—le Chevalier de Maison-rouge, reliés
Ninon de l'Enclos et sa Cour, broché
Mme de Pompadour, id
Hy Monier, croquis à la plume, id
L'Epiègle, Légendes
L'art d'être malheureux par
Mignon } J. T. de Saint-Germain, id
Les Pontons anglais, ou le mort vivant, id
Mémoires d'un gentilhomme du dernier siècle, id
Les petites amoureux
Mery—Le Transporté—A. Achard, les dernières Marquises—Alph. Karr, 300 pages
La Chaine d'or—Le Marquis de Pazaval
Cham, cours de géométrie (caricatures) du rôle des coups de baton dans les relations sociales
Mme de Grandfort—Comment on s'aime, lorsqu'on ne s'aime plus
Le Christ d'ivoire—le Livre de l'Amour
Chansons normandes—Chansons de Dumagiers, etc.
11 oct

SAUMON FRAIS FUMÉ

LES premiers de la saison, venant d'être reçus par le Black Warrior, à vendre par
6 oct—3 JAS W FEE & Co, 98 rue du Camp

BEURRE DE GOSHEN.

BEURRE de GOSHEN.—Un nouvel assortiment venant d'être reçu. A vendre en jarres de 3, 5, 10, 20 et 30 livres chacune. JAS W FEE & Co, 6 oct—2 98 rue du Camp

OGNONS.—[illegible] caisses de Gueynard. A vendre par LABORDE & XIQUES

ATTENTION.

Linge fait d'hiver, chemises en mérinos.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, au magasin d'encan de MM. Blache & Léaumont, No 77 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

Succession de H. L. Richard.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à l'encan de montres en or, chaînes, malles de voyage, etc., ce matin, à 10 heures et demie, pour le compte de la susdite succession, par Placide J. Spear, à son magasin, No 52 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Levée à la crevasse Bell.

Avis aux entrepreneurs.

LE soussigné, syndic du Quatrième District de Juri de police, paroisse de Jefferson, rive droite, procèdera à la vente et à l'adjudication, au plus bas enchérisseur, dans la salle du Juri de Police, à l'encoignure de la rue Front et de Lafayette Avenue, dans le village de Gretna, dans ladite paroisse, JEUDI, 14 octobre 1858, à midi, le contrat ou les contrats pour la construction de la nouvelle levée projetée sur l'habitation connue généralement sous le nom de "Habitation Bell." La levée sera adjugée par sections. On exigera, pour le montant plein et entier du contrat ou des contrats, des cautions bonnes et solvables qui seront approuvées ou rejetées au moment de la vente et le juri fera les paiements en argent. Pour les détails complets, les personnes qui désireront contracter sont priées de se référer au croquis, au plan et au cahier des charges déposés au bureau de MM. Durant & Hornor, No 72, rue du Camp, Nlle Orléans, et dans la salle du Juri de Police, à Gretna. C. MILLAUDON,
Syndic du Quatrième District de Juri de Police
Paroisse de Jefferson, 9 octobre 1858. 11oct—4f

AVIS.

Dans l'affaire de "la Ville de la Nouvelle Orléans" demandant l'ouverture de la rue Dauphine [anciennement Grands Hommes] de la rue Poland à la rue Emilie

No 13,484—DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.

Les soussignés nommés par l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, commissaires d'évaluation et d'assessement dans la susdite affaire, donnent avis par les présentes, qu'ils ont remis au greffier de la dite Cour une copie de l'évaluation et de l'assessement faits par eux, pour l'ouverture de la rue Dauphine [anciennement Grands-Hommes] de la rue Poland à la rue Emilie, et que le dit rapport d'assessement et d'évaluation sera présenté à la Cour pour être confirmé, mardi le deux novembre 1858
Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1858
G. De FERIET.
J. E. BOULIGNY.
oct 11,16,24,26 27,28,29,30 A. MOREL.

AU PUBLIC.

LE soussigné annonce au public qu'il ouvrira positivement les N. O COMMERCIAL READING ROOMS le 18 octobre et que l'établissement restera ouvert un an. Il sollicite le patronage du public, car il désire que les Reading Rooms soient tenus d'une manière digne de la ville de la Nlle-Orléans.

On trouvera une liste de souscription sur le pupitre, dans son magasin, No 110, rue de la Commune, et M. Charles Miffin demande actuellement des souscriptions dans toute la ville.
11oct—1m F. W. COELER, propriétaire.

Or.·. de la Nlle Orleans, 11 octobre 1858, E. V.

La R.·. Loge Nazaret No 3 travaillant en langue italienne sous la juridiction du Suprême Conseil du 33me degré du Rite Ecossais pour l'Etat de la Louisiane.

Les membres qui composent la R.·. L.·. Nazaret No 3, sont invités à se réunir ce soir, à 7 heures précises, au local de la R.·. L.·. L'Etoile Polaire No 1, au coin des rues Amour et Histoire, pour procéder à la réception de trois App.·. au Grade de Comp.·. Nos Frères Maçons du Rite Ecossais sont invités à assister à cette cérémonie sans autre invitation.
Par ordre de la Loge,
1 oct—1 J. G. FABIO, Vénérable.

Or.·. della Nuova Orleans, ottobre 11 1858, E. V.

La R.·. Leggia Nazaret No 3 lavorando nella lingua Italiana posta sulla giuridizione del Sup.·. Con.·. del 33o grado del Rito Scozzese per lo Stato Soverano ed Indépendente della Luisiana.

I membri che compongano la R.·. L.·. Nazaret No 3 sono invitati di riunirsi oggi, alle 7 ore della sera, nel locale della R.·. L.·. Estela Polar No 1, per ricezione di tre App.·. al Grado di Comp.·.

I F.·. M.·. Scozzesi di questo Or.·. sono invitati à assistere di loro presenza senza altra invitazione.
Da ordine della R.·. Leggia,
11oct—1 J. G. FABIO, Venerabile M.·.

No 8 et 10, Rue de Chartres.

CHEZ LAZARE & LEVASSEUR, on peut acheter beaucoup au dessous du taux vrai les articles suivants:

Robes à double jupe, pou de chèvre, et barège anglais.
Robes à quilles, en popline et mousseline de laine.
Robes en challie à double jupes et à quille.
Un magnifique lot de robes en soie à 5 volants, article supérieur, très convenable pour robes de mariées, qui sera vendu à moitié prix coûtant.
Superbe assortiment de taffetas noir et en couleur.
Garnitures moleton pour grand deuil, dentelles, chemises, cols, linge de table, bonneterie, &c. &c.
LAZARE & LEVASSEUR,
11oct—6 8 & 10 rue de Chartres

Magasins de marchandises sèches à bon marché.

THEODORE DANZIGER,
Encoignure Robertson et Orléans
JULIUS DANZIGER.
No 125, rue des Remparts
(Autrefois Cirque).

ONT reçu leur stock de marchandises sèches d'automne, parmi lesquelles il y a des articles de choix à très bon marché, savoir
GROS D'AFRIQUE à 75 cts
CHALLY A BAYADERE à 25 cts la yarde.
LAINAGES A CARREAUX, à 25 cts la yarde;
CHALES CHENILLE à $3 la pièce;
MOUSSELINE A MOUSTIQUAIRES, à $1 la pièce,
MOUSSELINE DE LAINE noire, à 25 cts la yarde.
CHALES STELLA, extra riches, de $4 à $10 pièce.
ROBES A QUILLES, en laine et soie, très riches,
ROBES A LAISE, do do do,
[illegible] FLANELLE COTON, à 10 cts la yarde;
5 caisses FLANELLE ROUGE, à 20 cts la yarde.
MOUCHOIRS BATISTE BRODEE, de 50 cts à $12 pièce.
COUVERTURES FRANÇAISES, de $2 à $5 la paire.
Egalement—Un très grand stock de rubans et de garnitures velours français, serviettes, mouchoirs batiste fil à ourlet, jupons à carreaux, pour de soie unie et de fantaisie, satinets et casimirs, broad cloth, satinet cadet à 25 cts la yarde, un très joli article pour les enfants. 11 oct

Marchandises Nouvelles.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir d'Europe et de New York un choix de nouveautés qu'ils offrent à des prix très réduits. Leur stock se compose en partie de:

Soieries noires, telles que
Gros de Florence,
Soie bayadère damassée et velours,
Soie noire pour châles, 48 pouces de largeur,
Soie armure, repts, etc., etc.

Robes fantaisie.
Mousseline de laine;
Robes à tablier;
Robes à quilles,
Amazones à lés,
Robes à lés alternés;
Merinos, cachemire, etc. etc.

Etoffes deuil.
Barège, alpaca, chaly,
Tamise, alépine, etc. etc.

Broderies.
Parures en crêpe;
Mouchoirs brodés et deuil,
Parures et cols en valenciennes, etc. etc.
—AUSSI—
Un grand assortiment d'articles de ménage, tels que
Nattes de laine pour rideaux;
Indiennes Perse;
Toiles à draps;
Toiles pour taies d'oreillers;
Damassé fil, pour nappes, etc. etc.
P. & E. REILLY & Co,
11 oct—6f 126, rue du Canal

Draps!

NOUS venons de recevoir un bel assortiment de draps, casimirs, &c. auquel nous appelons l'attention des tailleurs. P. & E. REILLY & Co,
11 oct—3f 126, rue du Canal

POUR LA TOUSSAINT.

A vendre en gros et en détail,
AU PLUS BAS PRIX DE LA PLACE,
CHEZ
O. LELIEVRE & Cie.
200......... RUE ROYALE.........200

1000 couronnes en perles, assorties et de toutes grandeurs;
2000 couronnes en crêpe, avec inscriptions;
1000 do en velours, do do;
1000 do en chenille, do do;
500 do en feutre, do do;
500 do en plumes et immortelles;
400 do en immortelles et pensées;
300 croix velours, avec inscriptions;
600 guirlandes de la plus grande beauté;
500 paires bouquets assortis, nouveaux genres et du meilleur goût;

Un grand assortiment de vases et corbeilles pour tombeaux;
Papier noir glacé, première qualité;
Un immense assortiment de fournitures pour faire les fleurs artificielles;
Jardinières et corbeilles rustiques, de toutes grandeurs. 11oct

PETITS POIS frais au naturel—4000½ boîtes, Briant, Paris
200 ½ boîtes champignons au naturel do do
En magasin et à vendre par LANATA FRERES,
11oct 9 et 11 rue Jefferson

CERISES A L'EAU DE VIE—200 caisses
80 barils vin blanc Haut Sauternes, en debarquement du navire Sybil et à vendre par LANATA frères,
11oct Nos 9 et 11, rue Jefferson.

SEL—400 tonneaux sel de Cagliari, attendu par le navire Mississipi, à vendre par LANATA FRERES,
11oct 11 et 12 rue Jefferson

AMANDES—25 barils amandes cassées, fraîches, En magasin et à vendre par LANATA FRERES,
11oct 9 et 11 Jefferson

GRAINE de choux-fleurs—50 barils graine de choux-fleurs de Naples, fraîche, à vendre par LANATA FRERES,
11 oct 9 et 11 Jefferson

5 CAISSES peinture verte en boîtes, de 1, 2 et 5 liv; 100 paquets de 1 liv. siccatif pour peinture de zinc. A vendre par TH. BAILLY, BLANCHARD & Co.,
11 oct—15 fs 27, Vieille-Levée.

MOULINS—25 moulins différentes grandeurs, de Scott, dits Little Giant, A vendre par TH. BAILLY, BLANCHARD & Co.,
— 15 fs 27, Vieille-Levée.

AMANDES—40 balles amandes du Languedoc, coque tendre. En magasin et à vendre par PAUL JUGE Fils & Co,
oct 11 27, rue St-Louis.

DIVERS—50 barils whiskey rectifié,
50 barils do vieux Bourbon,
160 barils do vieux Monongahela,
50 damejeannes de 5 gallons chaque, de vieux whiskey d'Ecosse,
70 barils brandy du pays,
40 do genièvre do
5 pipes do de Hollande de la marque "Steamboat,"
20 quarts pipes brandy imitation.
160 caisses absinthe Constant, Lecoultre, à Leuba & Fauvajol & Brunetou,
40 caisses vermouth Molly, Prat & Co,
30 do liqueurs superfines do Chauvet fils.
A vendre par X LAMBERT,
11oct 62 rue des Magasins

Education

Classe de Mme Wm Brand pour l'éducation des demoiselles.
No. 243, rue du Camp.

LA prochaine session commencera le quatrième lundi d'octobre, 25 du courant. Les parents qui désirent confier leurs enfants à Mme Brand sont priés de s'adresser à elle le plus tôt possible, car elle ne recevra qu'un nombre limité d'élèves. 6oc

Bon placement d'argent.

DEUX ÉPICERIES situées dans les meilleurs quartiers de la ville.
DEUX CONFISERIES bien achalandées.
Conditions très avantageuses pour la vente. S'adresser à
M. M. de BORDENAVE D'ABERE, courtier,
86 Vieille-Levée, entre Jefferson et Toulouse.
8 oct—3

AMANDES—60 balles à coques dures, à vendre par R. J. HART & Co
16 août 77, et 79, rue Tchoupitoulas

Rendu compte de la Société LA RUCHE.

Il y a un an que les fondateurs de la Ruche ont commencé leur œuvre de conviction et de propagande, et si l'on jette un coup d'œil en arrière on se rendra facilement compte des difficultés qu'ils devaient rencontrer au début.

Ces difficultés étaient dues soit à la nature même de l'idée, soit aux circonstances pendant lesquelles elle venait au jour.

L'idée fondamentale de la Ruche est l'utilisation d'un sentiment inné chez l'homme, la curiosité pour l'inconnu, la tendance vers l'idéal, le recours au hasard. Seulement cette passion, d'où procède le jeu dans toutes ses variétés, a été exploitée jusqu'à ce jour d'une manière honteuse et immorale. Des banquiers de toute sorte, depuis le croupier de bas étage jusqu'à la Reine très Catholique, abandonnant une part dérisoire, se sont adjugé celle du lion.

La Ruche a eu pour but de légitimer et de moraliser la loterie, en substituant les joueurs eux mêmes aux banquiers, de façon que tout ce qui constitue ordinairement le bénéfice de la banque, après le prélèvement des lots et des frais, retournât à la masse des joueurs non favorisés par le sort. De la sorte, la loterie épurée devenait démocratique, et chacun pouvait se livrer à l'attrait du jeu sans crainte de voir sa mise engloutie par la mauvaise chance.

Ces mises, en effet, devaient constituer par leur accumulation un capital qui, géré par la Société des souscripteurs, pourrait suivant son importance, leur permettre des achats d'immeubles et l'exécution de travaux profitables à la fois aux entrepreneurs et aux ouvriers.

En effet, la nature de ce capital et son origine permettaient de l'appliquer à la réalisation des plans les plus avancés de l'organisation du travail.

Telles étaient les idées qui ont présidé à la fondation de la Ruche, mais comme nous le disions, ces idées étaient nouvelles et par leur nature un peu difficiles à saisir, elles se présentaient à l'époque d'une crise financière extrêmement désastreuse et dont nous ressentons encore le contre-coup; elles arrivaient à un moment où les combinaisons de loterie et de tombola, exploitées par la mauvaise foi, étaient tombées dans le plus profond discrédit; l'année que nous venons de traverser a été exceptionnelle par une calamité qui a semé le deuil parmi nous. Enfin notre idée a eu le malheur de son origine née en pleine démocratie, pour le progrès des idées démocratiques, elle n'a pas eu le retentissement qui ne lui aurait pas failli et qui l'eut immédiatement développée en proportion de sa valeur, si elle avait pris jour dans le comptoir d'une grande maison financière.

Malgré tous ces obstacles, la Ruche a prospéré et elle vient d'accomplir sa première année, ayant tenu toutes ses promesses et engagements. Elle a exécuté ses douze tirages mensuels et, tous frais payés, tous lots distribués, elle a en caisse un capital qu'elle se propose d'affecter à l'acquisition d'un immeuble.

Elle a tenu sa séance annuelle le 30 septembre, et il a été décidé, entr'autres résolutions, que les fonds de la Société resteraient entre les mains du trésorier jusqu'au 1er janvier 1859, dans le cas où l'on trouverait à faire un achat avantageux d'une propriété; dans le cas contraire, il serait décidé, dans une assemblée des commissaires, de l'emploi que l'on ferait du capital existant à cette époque.

De plus, les membres de la Ruche ont voulu témoigner leur reconnaissance à deux membres de la presse orléanaise. MM. Lamulonière et Villard, pour l'appui sympathique qu'ils ont prêté à l'institution naissante.

Dans l'assemblée générale du 30 septembre 1858 a eu lieu l'élection des commissaires. Les noms suivants ont été élus: MM. Candide de Bordenave d'Abere, Prévost, Laffitte, Florentin, Bonnet, Bouvier.
Le fondateur,
9oct—2f L. P. GUEUDET.

HEIDSICK PIPER—100 paniers champagne en bouteilles et ½ bout. à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
11 oct—15 27 Vieille Levée

HUILE DE LIN—15 barils première qualité, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
11 oct—15 27 Vieille Levée

CUIRS VERNIS—25 douzaines cuirs vernis, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
11 oct—15 27 Vieille Levée

SARDINES à l'huile—150 caisses en ¼ & ½ boîtes à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
11 oct—15 27 Vieille Levée

38 caisses curaçao en cruchons,
30 caisses absinthe suisse,
20 caisses absinthe de la marque Richard à Millor
27 do gr gaolet superfin, à vendre par
11 oct—15f TH BAILLY BLANCHARD & Co,
27 Vieille Levée

DAMEJEANNES—En magasin et à bord du navire Baden, du Havre
1250 damejeannes de 5 gallons
750 do de 3 gallons
500 do de 2 gallons
500 do de 1 gallon
A vendre par GRATIAA COMMAGERE & Co,
11 oct 20 rue de la Douane

DIVERS—70 caisses absinthe suisse, C. Lecoultre,
30 caisses vin Muscat, Frontignan, supérieur,
15 do petits pois au naturel et au saindoux,
5 do pâtes truffes assortis
5 do cèpes au naturel
40 paniers champagne Oeca, de Montaigut,
12 quarts de cherry
90 quarts porto, marque de la couronne,
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co,
11 oct 20 rue de la Douane

SARDINES—100 caisses de 100,4 boîtes sardines à l'huile, de F. Rondinet, Nantes, reçus par le Sybil, de Bordeaux et à vendre par
GRATIAA, COMMAGERE & Co,
11 oct 20, rue de la Douane

VINS FINS en caisses—150 caisses Chateau Lafitte
150 caisses Chateau Margaux
90 do do Latour
100 do Pape Clément
50 do Margaux Médoc 1846 et 1848, vieux et supérieur
10 do Chateau Léoville, en magasin et à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co,
11 oct 20 rue de la Douane

HUILE d'olive—500 paniers de 12 bouteilles, et 150 paniers de 24½ bouteilles, de la manufacture de Bounin frères, Nice, reçus par le Fanny Fair, de Marseille, à vendre par
GRATIAA, COMMAGERE & Co,
11 oct 20, rue de la Douane

EN magasin et à vendre par les soussignés—150 barriques bon vin rouge ordinaire St Julien;
30 do vin rouge pour familles;
10 barils vin blanc supérieur Chs Rieusec;
250 caisses vin rouge, qualité supérieure, Ch. Margaux, Haut Brion, Ch. Belair-Cos Destournel St Julien Haut Bailly, &c
25 caisses fruits à l'eau de vie assortis,
20 do muscat de Frontignan,
50 do absinthe et kirsch Sauvajole, Bruneton & Co, 60 do bout. à Madère, porto, &c,
150 paniers bouteilles vides
1500 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons
4 balles bouchons à damejeannes assortis, en sacs de 1000;
5 balles bouchons réguliers et pointus. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
11oct 27, rue St Louis

EAUX DE VIE—90 quarts et huitièmes de pipes eaux de-vie Cognac et la Rochelle, des marques Basquit T[illegible] & Co P. Michel & fils, W. Coran etc., sous les clés de la douane,
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
11 oct 27, rue St Louis

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux feutre, noirs, ardoises et gris, hautes formes et canotiers, garnis en soie, convenables pour le marché mexicain, sous les clefs de la douane et à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
11 oct 27, rue St Louis

VIN—40 barriques vin de Xérès
75 quarts de pipe vin de Catalogne
30 do do vin de Malaga doux, vieux
30 do do vin de Shery sec, vieux
En magasin et à vendre par
11 oct LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson

MARBRE—10 blocs marbre blanc de Carrara
170 plaques do do
1200 carreaux marbres blancs et noirs
A vendre par LANATA FRERES,
11 oct 9 et 11, rue Jefferson

DIVERS—100 barriques vin rouge bon ordinaire St Julien Médoc
60 barriques vin rouge vieux Margaux Médoc
500 caisses de 12 bout. vin rouge St-Julien Médoc
300 do 24 ½ do do Château Belair
150 do 12 do do do Haut Brion
300 do 12 do do do Margaux
125 do 24 ½ do do Margaux
400 do 12 do vin blanc Haut Sauterne
200 do 24 ½ do do do
300 do 12 do do Haut Barsac
50 quarts vin Burgundy Port
60 do imitation Madère
50 caisses absinthe suisse C F Berger
8 boîtes citrons candi frais
1 caisse pistaches fraiches
10 barils raisins de Corinthe
25 sacs noisettes
10 barils noix du Brésil
15 sacs dattes, en magasin et à vendre par
11 oct LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, le 1er octobre 1858.

LES Directeurs ont aujourd'hui déclaré un dividende de $20 par action sur le fonds de réserve, et $25 par action sur les profits des six derniers mois, payable lundi, 4 courant, ou après aux actionnaires ou à leurs représentans légaux.
2oct—8f J. TUYES, Président.

Collége des Jésuites.
Encoignure Baronne et Commune.

LES classes recommenceront dans ce collége le 11 du mois prochain, second lundi d'octobre. Il est important pour les élèves, des hautes classes surtout, de faire leur possible pour être présents dès l'ouverture des cours. L. CURIOZ.
30 sep—10

ACADÉMIE DE G. BOYER.
No 148 rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

La réouverture des classes aura lieu le premier lundi (4) d'octobre. 24sep—1m

Aux chasseurs et amateurs d'armes.

A. TIGNIERES & Co
RUE DE CHARTRES, 133.

ASSORTIMENT complet de fusils anglais, français et belges, de $10 à $150; fusils de Paris, avec canons de Léopold Bernard et platines de Murat, fusils Lefaucheux, à cartouche et bréchette; carabines américaines, Flobert et Minié, avec balle à culot et explosibles, de Devisme; pistolets de tous les systèmes, les deux Colt's, R. Adams, Deane & Adams, Lefaucheux, Mariette, &c. &c.; capsules de Eley, Tranters & Colt, imperméables françaises de Glevelot, ordinaires aux marques G. & F. I. Cartouches anglaises pour augmenter la portée des fusils; carnassières créoles et françaises pour hommes et adultes; sacs à plomb; poudrières en cuivre et cornes carto-chières; ceintures pour plomb; mandrin et bandoulières; fourreaux pour fusils, en caoutchouc, cuir, Mackintosh et vernis double, bourres chimiques, feutrées et cartes, chargettes, cache platines, laisses, colliers, &c., &c, et en général tout ce qui concerne cette spécialité.
Pièces détachées pour armuriers,
Poudre et plomb de chasse.
Réparation d'armes, telles que montures, remises à neuf.
Bronzes (qui par notre système importé d'Europe tout récemment, conserve les canons intacts un grand nombre d'années) seront faites avec promptitude et avec tout le soin désirable.
Prix modérés.

TIR LEPAGE,
RUE St LOUIS, No 44,
TIR AU FUSIL A BALLE, AU PISTOLET ET A LA CARABINE.

CE magnifique établissement, auquel les amateurs ont fait un si bon accueil, la saison dernière, se recommande par la supériorité de ses armes, qui ont été réglées dans un des meilleurs ateliers de Paris, et par une foule d'améliorations; qui maintiendront le goût aux amateurs, en facilitant leurs progrès dans le tir des armes rayées.
Il y a toujours en permanence des prix de valeur, qui sont remis aux meilleurs tireurs.
Abonnements et leçons.
1 oct—15 A. TIGNIERES & Co.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE" DE LA NOUVELLE-ORLEANS."
Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.
Nouvelle-Orléans, le 6 août 1858.

A une assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant de leurs primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification au-dessus de 15 0/0 sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de script.
HENRY PEYCHAUD, président,
S. PLASSAN, vice-président,
LOUIS BARNETT, secrétaire.
DIRECTEURS:
S. Plassan, Thos N. Blake,
C. H. Kercion, B. Naziro,
A. Laforest, A. Xiques,
P. Malochée, Geo Heaton,
7 août— Henry Peychaud.

Chlorure gazeux concentré
Et Chlorure Végétal composé
DU Dr GERMAIN HELLARD,
SPÉCIFIQUES PRÉSERVATIFS ET CURATIFS DE LA FIEVRE JAUNE, VOMITO SCORBUT, TYPHUS, &c.

LE CHLORURE GAZEUX, employé comme désinfectant, pour assainir les appartements, salles d'hôpitaux, cales de navires, est aussi très efficace dans le traitement des maladies de peau, morsures et piqures d'animaux et insectes venimeux.

Le chlorure végétal est un spécifique certain contre la Fièvre Jaune, le Typhus, le Choléra et contre toutes les maladies épidémiques. Il agit aussi comme préservatif.

Ces préparations sont vendues avec un traité qui en explique la nature et prescrit le mode d'application. Elles sont accompagnées de nombreux certificats qui en démontrent l'efficacité.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez
L. DELOCHE, pharmacien, seul agent, au coin des rues Bourbon et du Maine.
20sept—1m 1rep

ALFRED MUNROE & Co.
34, rue des Magasins, encoig. Gravier,

ONT reçu directement de leur MANUFACTURE par le steamship Black Warrior, un très GRAND ASSORTIMENT DE CHOIX de

Vetements ET LINGERIE,
POUR HOMMES, JEUNES GENS et ENFANS.

Un assortiment de
REDINGOTES de drap noir et en couleurs;
VÊTEMENTS communs de fantaisie, pour tous les jours.
PANTALONS casimir noir et de fantaisie.
VÊTEMENTS d'école et de toilette, pour enfants.
CHEMISES "Patent Yoke," toutes les grandeurs et qualités;
CHEMISES Shaker de flanelle, Caleçons et Chaussons.
HABILLEMENTS EN CAOUTCHOUC, tous les genres,
Malles, sacs de voyage et Parapluies.
ALFRED MUNROE & Co,
21 sep 34, rue des Magasins, enc. Gravier

Fièvres du Nord et du Sud.

Préventif et guérison infaillibles.—Remède adopté et recommandé par les médecins du Nord et du Sud.

Réjouissons nous de ce que la médecine ait découvert un nouveau remède souverain—le READY RELIEF et les PILULES DE RADWAY—pour prévenir et guérir les fièvres les plus dangereuses du Nord et du Sud. Qu'on laisse orgueil ou le préjugé ne vous empêche pas de faire l'essai de cette efficace préparation.

Si vous êtes prudents, si vous abandonnez le traitement actuel qui est incertain et avez recours à ces remèdes, vous serez non seulement guéris de toutes les fièvres quelque graves qu'elles soient, mais vous serez encore à l'abri de toutes les fièvres.

Lorsque vous vous sentirez fatigués, lorsque vous aurez le mal de tête et le frisson et éprouverez des douleurs au dos, lorsque votre respiration s'arrête, quand enfin l'un de ces symptômes se déclarera—alors deux ou trois petites cuillerées (suivant le cas) du Radway's Ready Relief et cinq ou six Pilules de Radway prenez du Radway's Relief, frottez vous en sur le corps et vous couperez aussitôt l'empire quelle fièvre, maligne ou contagieuse.

Il a été prouvé, à la satisfaction d'un grand nombre des premiers médecins du Sud, que le Ready Relief de Radway, lorsqu'on y ajoute les Regulating Pills guérit de la fièvre jaune, du vomito noir, de la fièvre typhoïde, de la fièvre congestive, en un mot de toutes les fièvres du tropique.

Toutes les familles, tous les planteurs et capitaines de navires devraient avoir le Ready Relief et les Pilules de Radway, afin de ne pas s'exposer à temps et sauver de la sorte bien des existences.

M. Fairweather, ci-devant capitaine des steamships faisant les voyages de New York à la Havane, a arraché à la maladie beaucoup de passagers et de matelots, grâce aux remèdes dont nous parlons.

M. E. Knapp, de la paroisse Ste Marie, a sauvé, dans l'automne de 1852, au Lake Natchez douze nègres atteints de la fièvre en frisson et d'autres fièvres.

M. Miney, de Carrollton, Miss., propriétaire d'une centaine de nègres qu'il faisait travailler sur des terres basses, n'a pu mettre ses esclaves à l'abri des fièvres qu'en leur administrant le Relief et les Pilules de Radway.

Le Rev. J. B. Page, du Miss, et le général Nye, de Yazoo city, recommandent les remèdes de Radway pour la fièvre jaune.

Le capitaine Shannon certifie que le Ready Relief et les Pilules de Radway ont sauvé sa vie, celle de ses officiers et de ses matelots qui étaient atteints de la fièvre jaune à St. Jago de Cuba.

Le Ready Relief et les Pilules de Radway guérissent la fièvre jaune, le vomito noir, les fièvres typhoïdes, fièvres intermittentes et rémittentes, bilieuses, congestives et fièvres en frisson [illegible] dues au Ready Relief et aux Pilules de Radway.

Il faut avoir recours au Ready Relief pour les douleurs, les inflammations et les maux d'estomac—et aux Pilules, avec le Relief, pour les fièvres, les congestions, la bile, l'indigestion, la maladie de foie et des entrailles.

Une caisse de Relief contient six ou douze douzaines de bouteilles. Une boîte renferme six ou douze douzaines de Pilules.

Le Ready Relief et les Pilules sont en vente chez tous les pharmaciens et marchands.
A vendre par J. WRIGHT & Co
14 sep—1 Nos 21 et 151 rue de Chartres

VERITABLE
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
De Candès & Co de Paris
CONTRE LES TACHES DU VISAGE.

LE Lait antéphélique s'applique avec une invariable infaillibilité aux éphélides, dites taches de rousseur, son, lentilles, etc., ainsi qu'aux taches accidentelles provenant de grossesse ou d'autres causes.—Un prospectus indiquant la manière de s'en servir accompagne chaque flacon.
18 caisses reçues en dépôt.
A vendre en gros et en détail,
Au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Ste Anne et Royale. LOUIS CASTEL,
2 oct—1m 1re p agent

MUSIQUE.

ABLIE & CHASSAIGNAC viennent de recevoir par le navire Heidelberg, un grand assortiment de musique nouvelle pour piano, flûte, violon, etc—Musique de chant sur la Magicienne et Martha—Romances nouvelles partitions pour piano et chant et piano seul—quadrilles, valses et polkas.
2oct

Demande de Nourrice.

ON a besoin d'une bonne nourrice, saine et de tempérament robuste,—blanche ou noire. On lui donnera un bon salaire. S'adresser au coin des rues Histoire et Craps, No 17, 3e District.
8oct—3f MANUEL LLORO.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.
P. MARTIN & Co

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer que d'importantes améliorations ont été récemment apportées à leur manufacture d'huile de graines de coton et qu'ils sont aujourd'hui prêts à livrer à la consommation des produits d'une incontestable supériorité.

Déjà les rapports de chimistes distingués, tant Américains qu'Européens, avaient constaté que pour l'éclairage, l'huile de graine de coton réunissait toutes les qualités désirables. Les perfectionnements qu'ils ont introduits dans leurs procédés de fabrication leur permettent en outre d'offrir un article d'un emploi également avantageux pour les machines ainsi qu'en font foi les certificats ci annexés.

Ils font appel au sentiment de généreuse sympathie que ne peut manquer d'éveiller chez les consommateurs une industrie vraiment nationale et destinée à affranchir le Sud d'un lourd tribut qu'il paye au Nord et d'espérer qu'ils voudront bien leur accorder un patronage justifié d'ailleurs par l'excellence de leurs produits
BLANCHIN & GIRAUD,
seuls agents, No. 44, Vieille Levée

Nota—Tous les barils d'huile provenant de notre manufacture portent la marque P. Martin & Co

Je soussigné déclare m'être servi de l'huile de graines de coton provenant de la manufacture de MM. P. Martin & Co pour ma machine et pour éclairage et l'avoir trouvée parfaite sous ces deux rapports. DENIS VILLERE.

Je soussigné déclare qu'après avoir fait usage de l'échantillon d'huile de graines de coton de la manufacture de P. Martin & Co la trouve bonne pour l'usage des machines.
Nouvelle-Orléans, 20 août 1858.
A. DUPAQUIER, ingénieur
Certifié correct, J. A. D'HEMECOURT,
Ingénieur en chef du Canal Carondelet
R. GARDERE, président.
20 sept—1m, 1re pag.

Hotel St. Fernando,
Rue de la Cuna, No 96, à la HAVANE.

CET HOTEL, situé entre le débarcadère et la Place Vieille, se trouve au centre de la ville; il offre à messieurs les voyageurs toutes les commodités possibles. La maison est aérée, vaste et parfaitement tenue. On y parle le français, l'espagnol et l'anglais.

N. B.—Un monsieur, avec sa dame et ses enfants, de la Nlle Orléans, est tellement satisfait du traitement et de la tenue de cet hôtel, qu'ils y resteront jusqu'à leur départ pour cette ville, dans le mois de mai; il en est de même de plusieurs américaines du Nord et du Sud qui logent maintenant dans l'hôtel.
23 mars—au 28nov

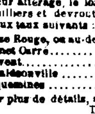

T. BACHELIER,
Nos 28 et 30 rue des Ursulines,
NOUVELLE-ORLEANS.
Importation directe—
Graines nouvelles de jardinage, pour Fleuristes, de plantes potagères, pour maraîchers toujours reçues par chaque steamer, aussitôt récoltées.
Prix modérés. 19 août—3m 1re p

Briques de qualité supérieure, à prix réduits.

Briqueterie de P. Fortier.

CES briques seront expédiées aux planteurs, à leur atterrage, le long de la côte, en lots de 75 à 80 milliers et devront être promptement déchargées aux taux suivants:

Eglise Rouge, ou au-dessous	$8	le millier.
Bonnet Carré	8 25	"
Couvent	8 75	"
Donaldsonville	9 25	"
Plaquemines	9 75	"

Pour plus de détails, s'adresser à
DARBY & TREMOULET,
27juill—3m 24, Bienville

LUNETTES.

TOUTES les lunettes possibles et les verres les plus parfaits, pour tous les yeux,
26 nov Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres

La meilleure lumière et le meilleur marché.

Le DEPOT D'HUILE DE CHARBON, PATENTÉE, POUR LES LAMPES, a été transporté du No 52, Commercial Place, au No 28 rue du Camp, où l'on vend une variété de lampes pour l'huile à charbon, de $1 25 à $10 pièce, selon le genre. On y trouve également les lampes à camphine, patentées, qui ne font pas explosion et sont parfaitement garanties. La lumière de ces lampes est plus brillante que celle de toutes les autres et l'économie est plus grande. Le public est respectueusement invité à venir les examiner. En magasin, la meilleure huile de charbon, raffinée.
ARTEMON HILL,
2 oct—1m No 28, rue du Camp

J. B. MENNY & CO.,
Rue de Chartres, No 79,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
CHAPEAUX DE SOIE, DE LAINE ET DE PAILLE,
Casquettes de drap, soie et velours.
18 sep—1m

TABAC en feuilles du Mexique—20 balles de qualité supérieure, toute enveloppe, en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
8oct 16, rue Douane

Changement de domicile.

LE docteur E BOUTIN informe ses clients et le public, qu'il a transféré son domicile rue des Remparts No 70, entre Conti et Bienville.
21 sept—1m

JULES GOUGUET,
Médecin de la Faculté de Montpellier
(FRANCE.)

Après 22 ans de pratique dans la Louisiane, vient de fixer sa résidence
Encoignure St. Philippe et Remparts
Nouvelle Orléans. 14 juin—6m

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.

LES souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nouvelle-Orléans, sont prévenus qu'un versement de dix pour cent est maintenant demandé et payable, au bureau de la Compagnie, à partir du 15 octobre prochain.
K. GARDERE, président.
17 sep—1m LOUIS GAGNET, secrétaire

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

AVIS est donné qu'à partir de cette date, les personnes qui se feront assurer par ce Bureau pourront, à leur gré, participer au dividende de scrip de cette Compagnie ou se faire rembourser, en argent, quinze pour cent sur toutes les primes qu'elles payeront.
JULES DOLHONDE, Secrétaire
N. O. 11 août 1858 11août—2m

Ecoles Publiques—3me District.

A une assemblée régulière de la Direction, l'ouverture des écoles publiques de ce District a été ajournée au 3me lundi d'octobre.

L'ouverture de l'école publique du soir aura lieu le 1er lundi de novembre prochain.
AUG. D. CUVELLIER,
8oct—4f Surintendant.

Société de bienfaisance des FILS DE LA LOUISIANE.

AUX assemblées spéciales qui ont eu lieu dimanche, 3 octobre, et mercredi, 6 octobre 1858, les officiers et les comités suivants ont été élus pour un an:

Président—S. P. de Labarre,
Vice-Président—Absalom Leggett,
Secrétaire—Auguste Larose,
Trésorier—J. V. Gourdain,
Collecteur—C. H. Fagot,
Conducteur—J. B. Gonet,
Gardien int—M. Valory,
Gardien ext—J. B. Ducoing,
Portier—L. R. Brugier

Bureau de santé et de secours.
Marc Dodart, président,
Eugène Mazerat, J. P. Montamat,
Théodore Simon, S. E. Crozat
Dr J. J. Castellanos, médecin.

Pharmaciens:
2me District—M. C. Blasco,
3me District—D. Laplace

Comité exécutif:
P. S. de Labarre, président,
F. Fouchaydre, C. de Fléchier,
Jos. Fernandez, C. Cuthbertson,
Guy Duplantier, A. Delpeuch

Comité de finances:
P. S. de Labarre, président,
Félix Labatut, Félix Forstall,
Edmd. Ganucheau, P. Sonial.

Les membres de la société sont informés qu'il a été déposé, aux pharmacies ci-après mentionnées, des ardoises sur lesquelles devront être inscrits les noms et les résidences des malades, afin que ceux-ci reçoivent de prompts secours.
Manuel Blasco, No 54 rue Condé.
B. Laplace, encoignure Victoire et Champs Elysées
Par ordre du président,
9oct—4 AUG. LAROSE, secrétaire

Wood, Miltenberger & Co.
Ornements en fer.—Fabrique du Sud 57, rue du Camp Nlle-Orléans,

GRILLAGES dans tous les genres pour cimetières, galeries, balcons, bureaux, verandahs, etc. depuis les dessins les plus légers et les plus élégants jusqu'aux plus lourds et aux plus compliqués.

Fontaines, vases, statues, lions, chiens, dragons en fer—Chaises, tables, bancs, poteaux de lampes, portes de voiture, auges pour chevaux, mangeoires etc., en fer.—Escaliers en fer droits et en spirale.—Mansardes en fer fondu, du modèle admirable dessin—Colonnes et chapiteaux corynthiens, etc.

Les avantages que nous possédons pour exécuter toutes les commandes d'ouvrages en fer ne sauraient être surpassés, et nous appelons l'attention du public à nos dessins, dont nous avons plus de 500, persuadés que chacun en trouvera qui satisfasse son goût.
Entrepôt, 57, rue du Camp. Fonderie et ateliers, 247, Tchoupitoulas.
Wood & Perot, Wood, MILTENBERGER & Co.
Philadelphie. Nlle Orléans 9oc—6m

E. DE ST. ROMES,
Encanteur, Estimateur et Courtier de Change.

S'OCCUPERA de l'estimation des propriétés et de la vente des immeubles, des esclaves, des actions de banque, des meubles, des ventes de succession et de celles ordonnées par les gardiens du port, de la vente des chargements, marchandises et cotons avariés. Il sollicite le patronage public.
Bureau, No 97 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti. 5 oct—1m—1re p

Avis aux Entrepreneurs.

BUREAU DU SURINTENDANT
Ecoles Publiques du 3me District.

A PARTIR de cette DATE jusqu'au 15 OCTOBRE prochain, des propositions cachetées pour la construction d'une Maison d'Ecole dans la rue Marigny, conformément au plan et devis déposés en ce bureau, seront reçues de 1 à 3 heures P. M., à l'ECOLE FILLMORE, rue Bagatelle.
AUG. CUVELLIER,
29 sep—3f p s jusq 15 oct Surintendant

TABAC.

LA BELLE CREOLE—10 et 5 morceaux à la livre.

ESSENCE DE MIEL.

Ces célèbres tabacs extra doux 10 et 5 morceaux à la livre sont constamment en magasin et à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM,
1 5mars Encoignure Tchoupitoulas et Gravier

B. TIBLIER,
Encoignure Dumaine et Condé.

AYANT reçu une bonne partie de notre grand assortiment de MARCHANDISES par le navire Humboldt et le steamer Cahawba, et que se complètera par les premiers arrivages des steamers et navires d'Europe et du Nord nous appelons l'attention des dames et du public en général sur le choix d'articles fait avec soin et goût par le soussigné, garantis sous tous les rapports et vendus à très bas prix

Nous faisons un appel spécial sur un lot de soieries à bon marché.
Robes bonds grenadines à quilles
Indiennes françaises de tous genres;
Merinos français et anglais,
Bombazine noire, etamine de
Mousseline de laine noire, double largeur,
Toile à drap 6/4, 11/4 13/4,
Coton du blanc et écru 7/4
Mousseline Jacquard, à carreaux et damassés.
Rideaux à mousseline brodés,
Corsets français sans couture
Toile de Paris, toile d'Irlande,
Chemises mérinos pour dames,
do do do hommes,
Damassé fil pour nappes, blanc et écru;
Châles Chenilles
do Stella, bordure pluche,
do Tartan double
Ainsi qu'une grande quantité d'autres articles en magasin et qu'il serait trop long d'énumérer.
25 oct—1m. B. TIBLIER.

C. RAVELET.
No 34, rue de Chartres.
IMPORTÉ PAR D. BEAUVALET.

REÇU par les derniers arrivages, un grand assortiment de marchandises provenant des premières maisons de Paris, consistant en:
Chapeaux soie et velours pour dames et enfants.
Fleurs, rubans, plumes, tours de tête,
Dentelles, voilettes blondes
Soieries, ganteries marquises
Robes barège et chaly à vol et double jupe,
Manteaux, mantelets, coiffures
Sortie de bal, &c. &c. C. RAVELET.
1oct—15f 24, rue de Chartres

LAIT ANTEPHELIQUE

Le seul dont les effets soient incontestables. Plus de rides, plus de taches de rousseur, régénération de la peau et du teint, par le seul et véritable LAIT ANTÉPHÉLIQUE de chez Henriques.

AVIS.

[illegible] F. F. HENRIQUEZ. [illegible] J. WRIGHT & Co. 21 et 151, rue Chartres.
1er sept—1an

Avis spécial,
Succession de Louis Ducornau.

LES débiteurs de la succession de Louis Ducornau sont prévenus de ne payer ce qu'ils doivent à la dite succession, à personne et ce n'est au soussigné qui seul est autorisé à en toucher le montant.
Tous ceux qui doivent à la succession sont priés de régler avec le soussigné sans plus de délai
JOHN McKEK,
Exécuteur datif testamentaire,
No 6 Exchange Place, Nlle-Orléans.
9sept—3mois v & c

COUVERTURES FRANÇAISES--Granier.

100 BALLES COUVERTURES BLANCHES FRANÇAISES de Z Granier & Co, 3 1/2 points, 1ere qualité,
A vendre par A. FERRANDOU & Co
5 oct—1m 71 et 73, Chartres

Couvertures Françaises
DE TROIS POINTS.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Heidelberg et Minnesota, venus du Havre, un grand assortiment de Couvertures de laine, de 3 points, à l'usage des habitations. Ces couvertures sont supérieures à tout ce qui a été importé jusqu'ici, et ont été faites sur commande.
D. H. HOLMES,
148, rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine
29 sep—12f

A VENDRE en débarquement du nav re Sibyl, arrivé de Bordeaux
100 barriques vin rouge cotes Fronsac,
20 do do do St Julien,
8 barriques de blanc Haut Sauternes,
9½ barils do do do de
J. N. CURIEN,
6oct 23 rue Toulouse

CIGARES de la Havane—En débarquement de la goélette Suffolk:
65,000 cigares assortis, Anda;
9,000 do do Flor;
22,500 do do Rio Silla,
A vendre par LABORDE & XIQUES,
26 Nouvelle-Levée,
7 oct en face de l'Allée Natchez

M. PIERSON, architecte, paysagiste, constructeur de bassins, jets d'eau et cascades, kiosques, européens et à l'oriental, bancs couverts et rustiques, etc., constructeur et restaurateur des principaux parcs et jardins de plaisance d'Europe, tels que, de France: TRIANON A VERSAILLES, CHATEAUX DE MARLY, FONTAINEBLEAU, BOIS DE BOULOGNE, en Allemagne: FRANCFORT, COLOGNE, BADEN BADEN et VISBADE; vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans. Il a l'honneur de prévenir messieurs les propriétaires, que pendant son séjour en cette cité, il entreprendra l'embellissement de tous les propriétés, telles que: PARCS, JARDINS et PLACES PUBLIQUES.

Pour les propriétaires qui désireraient faire exécuter, eux-mêmes, l'embellissement de leur propriété, il se chargera de l'établissement du plan sur le papier, avec un tracé sur le terrain.
S'adresser au bureau du journal. 28sep—1m

Triomphe des LOTERIES DE S. SWAN & Co

Swan & Co continuent le tirage de leurs LOTERIES SANS INTERRUPTION.
Les loteries de Swan & Co sont légales et autorisées par l'Etat de la Géorgie

La dernière tentative faite pour nuire à notre [illegible]

Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA dans le mois d'Octobre, 1858, à AUGUSTA, (Georgie), comme suit:

Classe 55—Pour être tirée SAMEDI [illegible]
Classe 56—Pour être tirée SAMEDI [illegible]
Classe 57—Pour être tirée SAMEDI [illegible] octobre 1858
Classe 58—Pour être tirée SAMEDI [illegible]
Classe 59—Pour être tirée SAMEDI [illegible]

Sur le plan de numéros simples
CINQUANTE MILLE BILLETS.
Cinq mille quatre cent quatrevingt cinq Lots
Presque un lot pour chaque neuf billets
MAGNIFIQUE PLAN
POUR ETRE TIRÉ
Tous les Samedis, dans le mois d'Octobre

1	Lot de	$70,000	4	do	[illegible]
1	do	30,000	4	do	[illegible]
1	do	10,000	4	do	700
1	do	5,000	4	do	600
1	do	4,000	60	do	500
1	do	3,000	60	do	300
1	do	1,500	100	do	125
4	do	1,000	230	do	100

APPROXIMATIONS.

4	Lots de	$400	approx.	[illegible]	$1,600
4	do	300	do	[illegible]	1,200
4	do	200	do	[illegible]	800
4	do	125	do	[illegible]	500
4	do	100	do	[illegible]	400
4	do	75	do	2,000	300
4	do	50	do	1,000	200
5,000	do	20	[illegible]		100,000

5,485 lots s'élevant à [illegible]

Une circulaire donnant le plan [illegible] envoyée à quiconque [illegible]

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50
Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 50,000 correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes enfermés et mis dans une roue.

Les premiers 201 lots, imprimés de même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et en même temps un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot tirés sont annoncés au public et enregistrés [illegible]. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent [illegible] 7 premiers lots, auront droit [illegible] prox. mations [illegible]

Exemple—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $70,000, les billets [illegible] auront droit à $400 chacun [illegible]

Les 5000 lots de $20 seront déterminés [illegible] Par exemple, si le numéro qui gagne [illegible] se termine par 1, tous les billets [illegible] dernier chiffre est 1 [illegible] fre est 2 ont droit à $20 [illegible]

On voudra des certificats de paquets [illegible]

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers [illegible]
do do 10 demi [illegible]
do do 10 quarts [illegible]
do do 10 huitièmes [illegible]

En demandant des billets [illegible]

Faites nous parvenir l'argent [illegible] expédiés par [illegible]

Les acheteurs peuvent [illegible] par le chiffre qu'ils désirent [illegible]

Les acheteurs sont [illegible] et faire connaître leur bureau [illegible] l'Etat qu'ils habitent

La liste des numéros gagnants [illegible] voyée aux acheteurs [illegible]

Souvenez-vous que chaque billet [illegible] en plein, sans déduction

Toutes les lettres contenant [illegible]

Adressez les demandes de billets [illegible] SAMUEL SWAN & Co.

[illegible] bureau du Sud [illegible]
Boîte 38, P. O. [illegible] SWAN & Co, Augusta

ACADÉMIE DE JEFFERSON,
53 rue Bourbon, Nlle-Orléans.
Dirigée par
G. J. LORD.

Cet établissement est ouvert pour la réception des élèves, et les classes sont dirigées avec soin par [illegible]
Les familles ayant des enfants à mettre à l'école sont invitées à visiter l'établissement. 1oct—1m

MADAME COLIN
(MAISON DE MODES)
Rue St-Philippe, enc. Royale.
ARTICLES DE DEUIL,
POUR DAMES.

MADAME COLIN a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu par les derniers arrivages un assortiment très bel assortiment de modes et articles de deuil qu'elle se propose d'offrir [illegible] très modérés.

Les Dames qui voudront bien l'honorer de leur choix trouveront [illegible] simplicité qui [illegible]

Très incessamment, ouverture de toutes les nouveautés d'automne et d'hiver
21 sep—au 1er nov

Bon marché! Bon marché!
P. DELCROIX
106 ....Rue de Chartres....106
PAPIERS PEINTS,

Grand assortiment frais et nouveau, pour [illegible]

Salons, chambres, salles à manger, Corridors, escaliers, etc.
Bordures, ciels de lit, devants de cheminée

A Bon marché à Bon marché
Entreprend de tapisser [illegible]
oct— 106, rue de Chartres, 106.

Installations de Gaz.
HENDERSON & GAINES,
No [illegible] rue du CANAL,

FONT en ce moment à ouvert leur [illegible] assortiment complet de chandeliers, pendants, branches, etc. qu'ils ont reçus de manufactures les plus renommées. [illegible] La pose ne coutera rien aux acheteurs
4 sept—1m

Papiers peints.

MAISON
Victor HEBERT & Cie,
149 ...RUE DE CHARTRES... 149

ASSORTIMENT COMPLET à
10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60, 75 CENTS
$1 ET AU-DESSUS.
POUR
Salons, chambres à coucher
Salles à manger, galeries,
Corridors et escaliers
Cabinets
Restaurants,
Cafés, bureaux
Salles de billards et de bals,
Bordures assorties, imitations de velours dorées
& &
[illegible]
Devants de cheminées et [illegible]
LE TOUT A DES
PRIX REDUITS.

Nota—De bons ouvriers tapissiers sont attachés à la maison qui se charge de la pose des papiers et garantit le travail.
PAPIERS PEINTS. 4 oct—2m

Au Public.

Des personnes intéressées ayant essayé de faire croire aux acheteurs que j'avais abandonné la VENTE DE CHARBON EN DETAIL, je déclare à mes amis et au public que j'existe toujours et suis prêt à leur fournir le meilleur
PITTSBURG,
CANNEL ANGLAIS,
ANTHRACITE,
Et autres Charbons,
Aux plus bas prix du marché

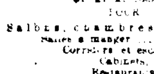

Les ordres [illegible] remplis [illegible] établissement [illegible] place [illegible] Charbon en bon état pour être expédié.
C. A. MILTENBERGER,
57, rue du Camp
9 oct—1m Autrefois au No 101 rue Gravier

FEVES rouges—25 barils fèves nouvelles de Géorgie, les premières de la saison, un lot de choix, à vendre par MARKS & POLLOCK,
9oct—3 53 Tchoupitoulas

ORGE—50 barillets orge nouvelle perlée, de Hudson Mill Co, à vendre par
MARKS & POLLOCK,
9oct—3 53 Tchoupitoulas

POIS concassés—50 barils pois nouveaux du North American Mill, à vendre par
MARKS & POLLOCK,
9oct—3 53 Tchoupitoulas

Demande de place.

UNE jeune française [illegible] de fièvre jaune [illegible] dans une famille [illegible] S'adresser à la cour de Mme Miliet, rue St Pierre, entre Royale et Bourbon. 9 oct—6f

Marchandises Françaises.

AVIS AU PUBLIC.

Vente positive au prix coûtant.

P. BESSEC, rue de Chartres, 47, entre Douane et Bienville, vend au prix coûtant

Draps, casimirs noirs et de fantaisie, soieries et velours pour gilets, &c. Les personnes qui voudront acheter à bon marché [illegible] profiter de l'occasion

Egalement—Draps de billards et pour couverts de tables. 5oct 1m

Demande de nègres.

ON demande deux nègres robustes pour travailler sur une habitation sucrière pendant [illegible] quatre mois. Pour plus amples détails s'adresser à HALL, BOYD & PUTNAM
30 août—[illegible]

J'AI repris mes précédentes affaires de Commissionnaire acheteur pour mon compte [illegible] raison de commerce J. LEISY [illegible] continue à être chargé de ma procuration
J. LEISY
Nlle-Orléans, 1er septembre 1858 1sep

AVIS.

M. H. A. RUPERT, de Hambourg, est devenu aujourd'hui, associé dans notre maison CHARLES KOCK & Co
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1858
27 juil—

BUREAU A LOUER.

UN bon bureau, au premier étage, à l'encoignure des rues Conti et Vieille Levée. S'adresser à F. JACOB [illegible] & Co.
26 sept—1m 46, 47 et 48, rue de la Vieille Levée

A vendre

La maison de résidence située rue Toulouse, No 134. S'adresser sur les lieux. 1oct—1m

A LOUER—Une belle maison en briques convenable pour une grande famille, rue Bourgogne, entre Dumaine et St Philippe, disponible le 1er novembre prochain. S'adresser au bureau de M. Félix de Armas, No 180, rue Royale.
[illegible]

Cotons écrus pour draps.
COTONNADES.

100 balles coton écru de Appleton, pour draps
25 balles do do de Lawrence, do
25 do do do Indian Heads do
15 caisses cotonnades de la manufacture Ripley.
En débarquement et à vendre par
O. B. GRAHAM,
27 sept—12 No 96, rue Gravier